

Insee Dossier

Auvergne-Rhône-Alpes



N° 6

Février 2021

Des enjeux pour demain

Sommaire

Avant-propos	3
Auvergne-Rhône-Alpes	4
Des enjeux de développement durable	5
Une attractivité à accompagner	7
Un tissu économique compétitif	9
Un équilibre des territoires à trouver	12
Des clivages territoriaux	14
Département de l'Ain	16
Département de l'Allier	18
Département de l'Ardèche	20
Département du Cantal	22
Département de la Drôme	24
Département de l'Isère	26
Département de la Loire	28
Département de la Haute-Loire	30
Département du Puy-de-Dôme	32
Département du Rhône	34
Département de la Savoie	36
Département de la Haute-Savoie	38

Avant-propos

Ce nouveau numéro de la collection Insee Dossier présente la région Auvergne-Rhône-Alpes et ses départements à travers les principaux enjeux qui détermineront leur futur. C'est à l'occasion de la mise en œuvre des nouveaux contrats de plan État-Région (CPER) que les services de la Préfecture de région ont sollicité l'Insee pour apporter une information objective sur la situation de nos territoires.

Le CPER est un document par lequel l'État et une région s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants d'aménagement du territoire. Crées par la loi du 29 juillet 1982, portant réforme de la planification, ils courent sur une période de six ans. Le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet de région, s'accorde avec l'exécutif de la région sur la réalisation de projets relatifs à l'aménagement du territoire régional et sur la part de chaque entité dans le financement.

Ils portent trois objectifs majeurs :

- soutien à l'investissement public et à l'emploi ;
- mise en cohérence des politiques publiques et convergence des financements en faveur des projets structurants dans les territoires ;
- développement des territoires les plus vulnérables (territoires ruraux, quartiers prioritaires de la politique de la ville...).

Pour ce sixième opus, les projets se concentrent autour de six volets définis comme des investissements dans l'avenir :

- mobilité multimodale ;
- enseignement supérieur, recherche et innovation ;
- transition écologique et énergétique ;
- numérique ;
- innovation, filières d'avenir et usine du futur ;
- territoires.

En cette période si particulière, il est important de préciser que les données composant ce dossier portent sur la période d'avant-crise Covid. Même si l'essentiel de ce document se compose de données de structure, il est certain qu'il faudra prendre en compte l'impact de cette crise sur nos territoires, notamment les plus fragiles.

Je formule le vœu que ce document soit à la fois utile, mais aussi partagé par le plus grand nombre.

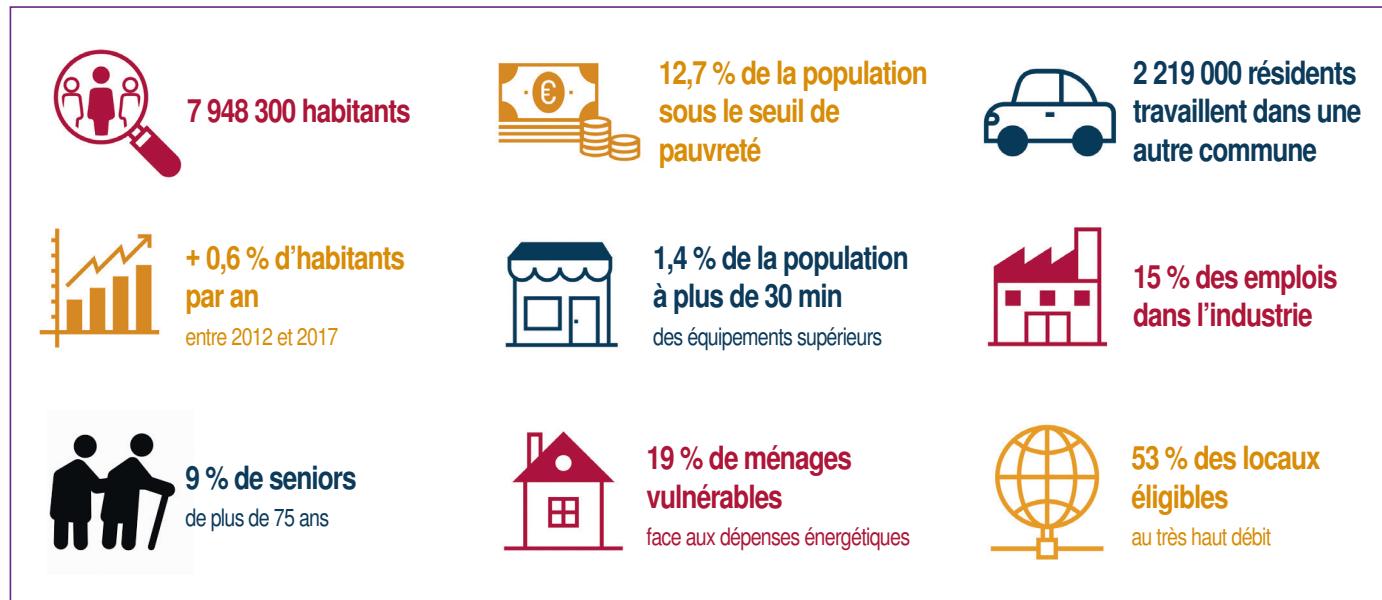
Bonne lecture.

Jean-Philippe GROUTHIER
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes

Un état des lieux pour préparer demain

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Par sa taille, aussi vaste que l'Irlande, sa population de 8 millions d'habitants tout comme la Suisse voisine et son PIB équivalent à celui du Danemark, la région Auvergne-Rhône-Alpes est une des toutes premières régions d'Europe.

Son tissu productif varié et fort de 3,3 millions d'emplois se caractérise par une forte présence de l'emploi industriel (490 000 emplois, première région de France en nombre). Les quatre métropoles de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand, auxquelles on peut rajouter la

zone du Genevois, concentrent un emploi métropolitain important, très qualifié et en forte croissance. En conséquence, le niveau de vie annuel (21 500 euros en 2016) est plus élevé de 5 % que celui de la France de province. Le taux de chômage régional (7,0 % au quatrième trimestre 2019) est inférieur de plus d'un point au taux national.

Marquée par un patrimoine naturel riche, la région est confrontée à de nombreux enjeux environnementaux. Son attractivité, avec une hausse marquée de la population dans certains territoires, génère un étalement

urbain et la multiplication de nombreux déplacements domicile-travail. De même, son économie compétitive pose la question d'un aménagement du territoire qui puisse répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir des prochaines générations.

Cette grande région présente des enjeux de cohérence et de cohésion importants, avec des composantes physiques, humaines et économiques très variées selon ses territoires. ■

Des enjeux de développement durable

Sur près de 70 000 km² (soit l'équivalent de la superficie de l'Irlande), le patrimoine naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes est à l'image de la région : vaste et diversifié. Des sommets des Alpes aux volcans d'Auvergne, des grands lacs aux plaines du Rhône, de l'Isère, de l'Allier ou de la Loire, sans oublier les zones de moyenne montagne comme le Forez, le Pilat, le Bugey ou la Chartreuse. Chacun de ces territoires possède des caractéristiques propres, des trajectoires économiques et démographiques différentes et donc des enjeux spécifiques.

Une mosaïque de paysages à préserver

Le développement humain a façonné depuis longtemps ces paysages. Au fil du temps, les statuts d'occupation des sols varient peu. Les surfaces artificialisées représentent 5,2 % de la superficie régionale (*figure 1*), en hausse de 1 600 hectares par an entre 2000 et 2012. Cette artificialisation se fait majoritairement au détriment des surfaces agricoles.

La préservation des espaces naturels, des paysages et des ressources naturelles (eau, air, sol) sont des enjeux majeurs pour la région.

Un étalement plus rapide de la population que de l'emploi

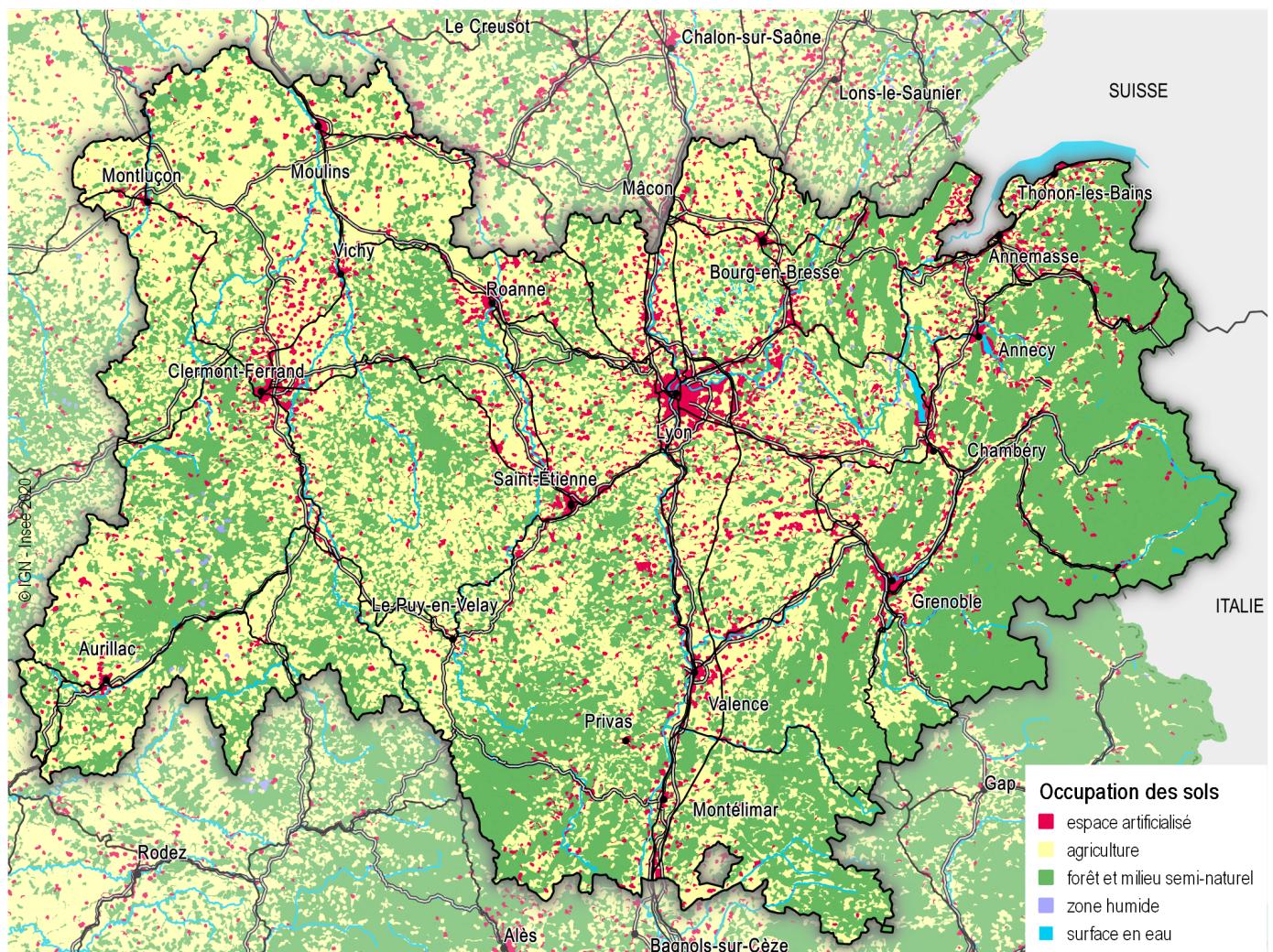
La population est en forte croissance autour de la plupart des grandes agglomérations (à l'exception notable de Saint-Étienne). En parallèle, l'emploi se polarise autour de

quelques pôles (*figure 2*). En conséquence, l'étalement urbain se poursuit vers les territoires moyennement denses, induisant des déplacements domicile-travail de plus en plus longs.

L'étalement urbain autour des métropoles lyonnaise, grenobloise ou clermontoise, ainsi que la pression foncière dans la zone franco-genevoise sont des sujets stratégiques en Auvergne-Rhône-Alpes si l'on souhaite préserver le capital naturel.

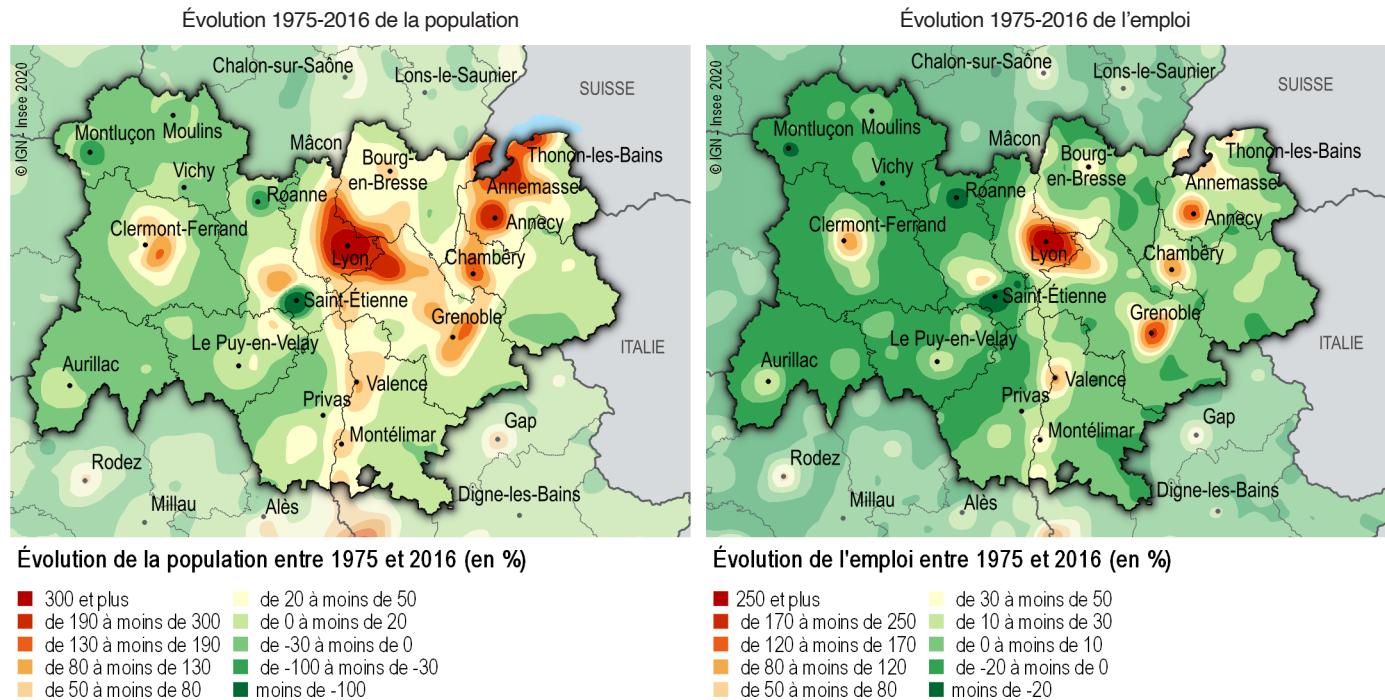
1 De vastes espaces naturels et des zones urbaines très denses

Occupation des sols



Source : Union européenne ; Soes, CORINE Land Cover, 2012

2 Étalement urbain autour des grandes villes et de la frontière suisse, concentration de l'emploi dans les métropoles



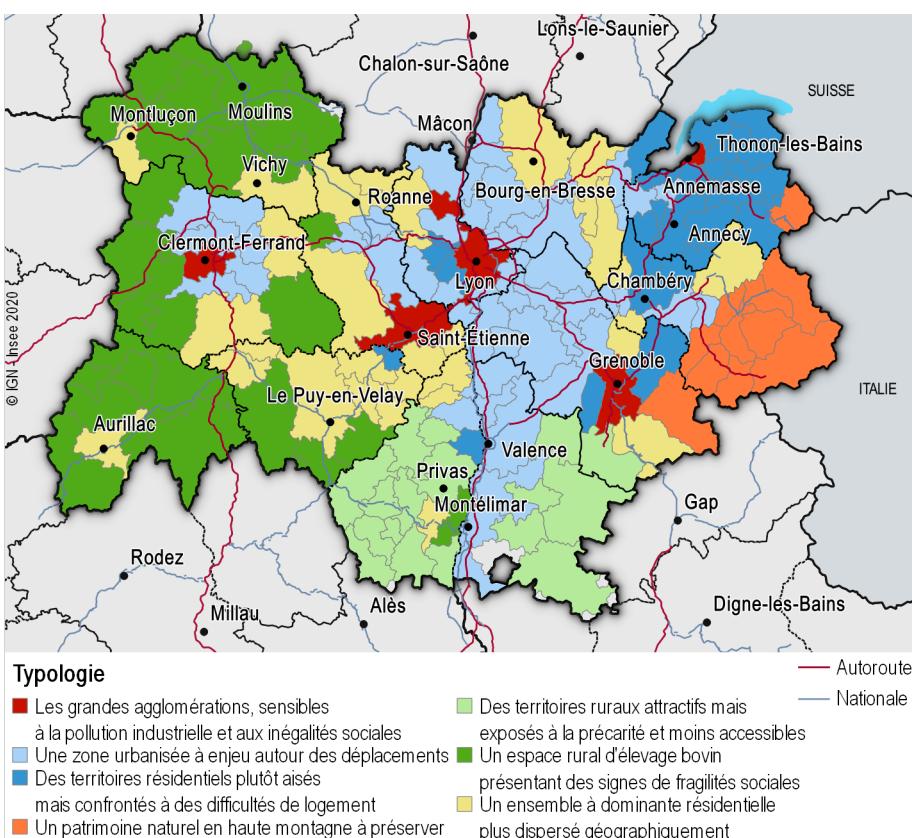
Source : Insee, Recensements de la population 1975 et 2016

Des territoires aux enjeux environnementaux divers

Face au défi du développement durable, allant vers un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable, chaque territoire de la région est confronté à des problématiques différentes. À partir de plusieurs indicateurs éclairant certains des Objectifs de Développement Durable (ODD) disponibles à cette échelle, sept types de territoires sont distingués au regard de leurs enjeux, reflétant en partie ces objectifs (figure 3). ■

3 Sept types de territoires face au défi du développement durable

Typologie des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes selon les principaux enjeux de développement durable



Sources : Insee, Dreal, OREGES Auvergne-Rhône-Alpes, SDES, Muséum national d'histoire naturelle, Office national des forêts, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Agences de l'eau, ADEME, MTES Direction générale de la prévention des risques

Une attractivité à accompagner

La région offre un cadre naturel riche et attractif pour les habitants et le tourisme. Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une croissance démographique forte (+ 0,6 % par an entre 2012 et 2017), très supérieure à la moyenne nationale (+ 0,4 % par an). Elle est ainsi la première région d'accueil de nouveaux habitants en France (+ 50 600 habitants chaque année). Contrairement à d'autres régions comme l'Occitanie ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette croissance est portée à la fois par le solde naturel et par le solde migratoire.

Une population un peu plus jeune

Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par une population un peu plus jeune qu'en France. Les moins de 20 ans représentent 24,6 % de la population, contre 24,2 % en métropole. La région est, de plus, attractive pour les élèves entrants en études supérieures. En parallèle, le dynamisme économique de la région attire les cadres et professions intermédiaires d'autres régions françaises (seule l'Occitanie possède sur ce point un solde migratoire en sa faveur vis-à-vis d'Auvergne-Rhône-Alpes).

A contrario, la région voit plus de retraités partir qu'elle n'en voit arriver. En conséquence, les plus de 65 ans sont sous-représentés dans la région par rapport au reste de la métropole.

Études supérieures : une région qui attire et retient ses étudiants

La région Auvergne-Rhône-Alpes reste un pôle d'enseignement supérieur majeur (13 % des étudiants français). Près de 300 000 étudiants sont inscrits dans un des établissements de la région, et parmi eux, 12 % sont d'origine étrangère. Sur cet indicateur, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région d'accueil des étudiants étrangers derrière l'Île-de-France (16 %). De plus, la région retient fortement ses bacheliers. À la rentrée 2015, plus de 90 % des néo-bacheliers de la région ont décidé de poursuivre leurs études supérieures dans la région.

L'enseignement supérieur est principalement structuré autour d'ensembles universitaires pluri-disciplinaires : Lyon et son site de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Grenoble et son site satellite de Valence et Savoie Mont-Blanc basée à Chambéry et Annecy (*figure 4*). Ces sept zones proposent également l'intégralité des formations de proximité. Les quatre métropoles régionales disposent d'une offre complète de formation et rassemblent 79 % des étudiants de 1^{re} année de la région. Valence, Chambéry et Annecy proposent une offre diversifiée, mais n'offrent pas toutes les filières universitaires (notamment santé), tout comme Roanne et Bourg-en-Bresse.

À l'inverse, seize zones, situées pour plus de la moitié dans les Alpes, proposent uniquement des sections de technicien supérieur (STS) et rassemblent 3 % des étudiants de 1^{re} année de la région. Enfin, 4 % d'entre eux étudient dans l'une des neuf zones dites « limitées » ayant toujours des STS et au moins une autre formation de proximité, le plus souvent un institut universitaire de technologie (IUT) ou des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

La spécialisation des STS et IUT (services ou production) coïncide avec le profil socio-économique de la région. En effet, les zones proposant majoritairement des filières « production » sont des sites industriels, comme la Maurienne, la Vallée de l'Arve

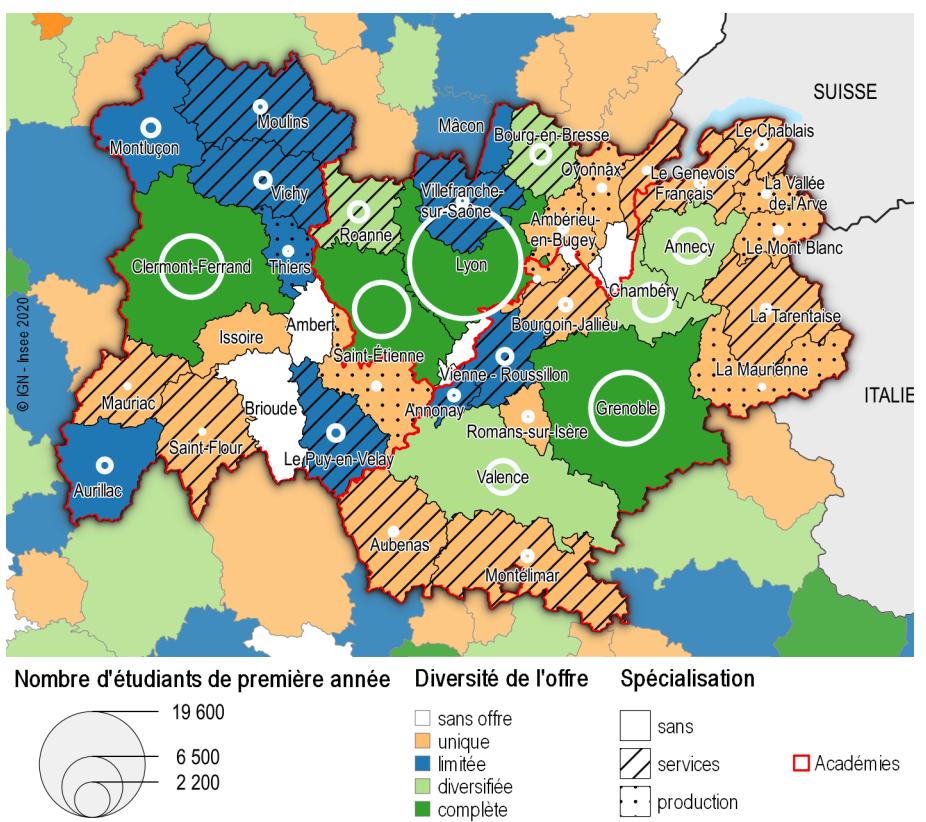
ou Oyonnax. Les filières « services » sont quant à elles plutôt proposées sur des zones touristiques (Tarentaise) ou dans lesquelles la population vieillit (Bourgoin-Jallieu, Aubenas, etc.).

Une région attractive pour les touristes

En plus de recevoir de nouveaux habitants chaque année, la région accueille aussi de nombreux touristes. Forte de son patrimoine naturel et culturel, de son domaine skiable et de son offre thermale, Auvergne-Rhône-Alpes est une destination phare du tourisme en France. En 2018, les 2 800 hôtels de la région ont enregistré près de 24 millions de nuitées, alors que les 1 200 campings en ont

4 Plusieurs pôles pour une offre de formation diversifiée

Typologie des territoires selon l'offre de formation proposée et nombre d'étudiants de première année



Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité - 2015

cumulé plus de 12 millions. La capacité d'accueil touristique est de près de 3 millions de lits lorsque l'on rajoute les 2,4 millions de résidences secondaires.

Le tourisme génère en moyenne annuelle près de 140 000 emplois avec deux pics d'activité durant la saison d'hiver et les mois d'été.

Une forte croissance de la population d'ici 2050

9,5 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes en 2050, c'est ce que l'on devrait constater si les tendances récentes d'évolutions de fécondité, de mortalité et de migrations se poursuivaient. Cela représente un accroissement de population de 140 000 habitants en moyenne tous les trois ans, soit l'équivalent de la population de Clermont-Ferrand.

Ce scénario dit « central » (+ 1,3 million d'habitants, soit + 16 % entre 2020 et 2050) pourrait varier selon les hypothèses retenues (*figure 5*). Mais, même avec les hypothèses les plus défavorables (scénario dit « bas »), la région gagnerait encore 650 000 habitants (+ 8 %). Avec des hypothèses optimistes, la hausse serait de près de 2 millions d'habitants (+ 25 %).

Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des seules régions métropolitaines (avec l'Occitanie et les Pays de la Loire) où la population devrait croître à tous les âges. Notamment, la population de moins de 65 ans augmenterait de 0,3 % chaque année, alors qu'elle serait stable sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Cette croissance s'explique par l'attractivité résidentielle des départements de l'est de la région (Genevois français, aires urbaines de Lyon, Grenoble et Annecy) auprès de populations jeunes. Ces classes d'âge maintiendraient, dans les années à venir, une natalité supérieure à la moyenne nationale. Non seulement la région profiterait d'un solde migratoire favorable, mais celui-ci renforcerait le niveau des naissances qui resterait supérieur à celui des décès.

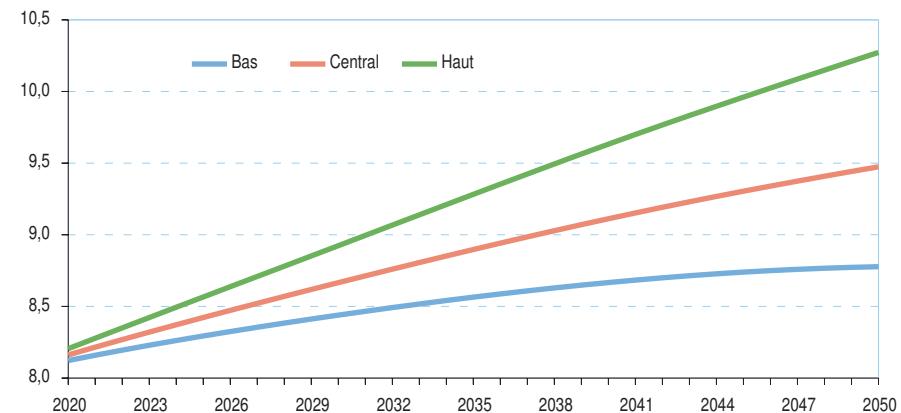
Un vieillissement à anticiper

Parmi les classes d'âges élevés, la population des 65 ans et plus augmenterait de 50 % d'ici 2050 du fait de l'arrivée dans ces classes d'âge des générations issues du baby-boom. La population des seniors (75 ans et plus) doublerait en passant de 757 000 à plus de 1,46 million.

Ce vieillissement de la population engendrerait un fort accroissement du nombre

5 En 2050, 9,5 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Projections de population selon différents scénarios (en millions d'habitants)



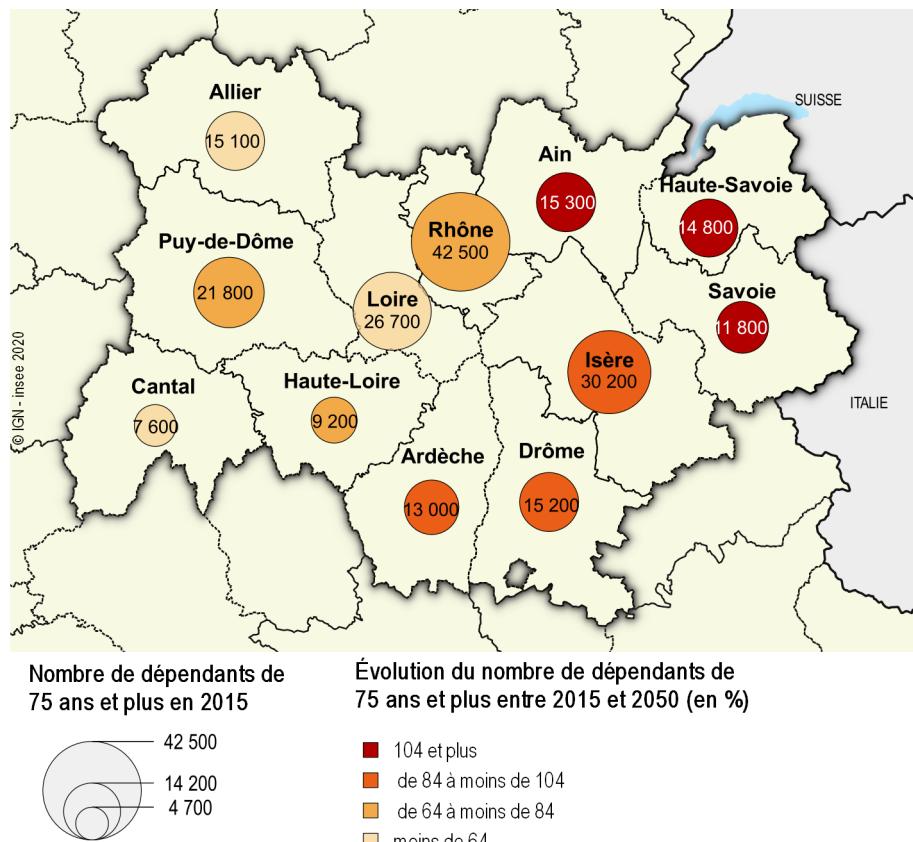
Source : Insee, Omphale

de seniors dépendants. Il serait multiplié par 1,8 entre 2015 et 2050, passant de 223 000 à 410 000. Cette croissance serait de même ampleur que celle de France métropolitaine, mais elle serait plus vive pour les dépendants modérés (x 2,1) que pour les dépendants sévères (x 1,4).

L'augmentation serait plus rapide dans les départements « jeunes » du nord-est de la région, c'est-à-dire ceux où la part des seniors est actuellement faible (*figure 6*). Entre 2015 et 2050, le nombre de personnes âgées dépendantes serait multiplié par 2,4 en Haute-Savoie, par 2,3 dans l'Ain et par 2,2 en Savoie. ■

6 Le nombre de personnes dépendantes devrait croître plus rapidement à l'est de la région

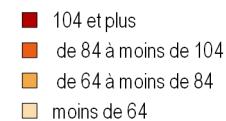
Nombre de dépendants en 2015 et évolution 2015-2050 par département



Nombre de dépendants de 75 ans et plus en 2015



Évolution du nombre de dépendants de 75 ans et plus entre 2015 et 2050 (en %)



Source : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes

Un tissu économique compétitif

La région abrite 3,3 millions d'actifs occupés (habitants ayant un emploi) et un peu moins de 3,2 millions d'emplois. Les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes qui travaillent ailleurs (dans une autre région ou à l'étranger) sont plus nombreux que les personnes résidant à l'extérieur de la région et qui viennent y travailler. Sur la période 2006-2016, la population active a augmenté un peu plus vite (+ 0,5 % par an) que l'emploi (+ 0,4 % par an). Ces deux évolutions sont deux fois plus rapides qu'au niveau national.

L'emploi tiré par les métropoles

Les quatre métropoles de la région concentrent l'emploi : 39 % des emplois et 45 % des salaires versés pour 32 % de la population. Elles offrent plus d'emplois qu'elles ne comptent d'actifs occupés résidents.

Particularité propre à la région, près des deux tiers des actifs résident dans les intercommunalités (EPCI) proches de la Suisse franchissent la frontière pour aller travailler.

Les EPCI où le nombre d'emplois baisse se situent notamment dans la partie nord-ouest de la région, entre Roanne et Montluçon, dans le Cantal et dans d'anciens fiefs industriels comme la Vallée de l'Arve ou le bassin de Thiers par exemple (figure 7).

Plus de diplômés du supérieur, moins de chômage

La région compte 39,2 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi ses actifs de 15 ans ou plus. À titre de comparaison, cette part n'est que de 38,4 % en métropole et de 35,5 % en France de province. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 17,1 % de la population active, soit 1,6 point de plus qu'en moyenne en province.

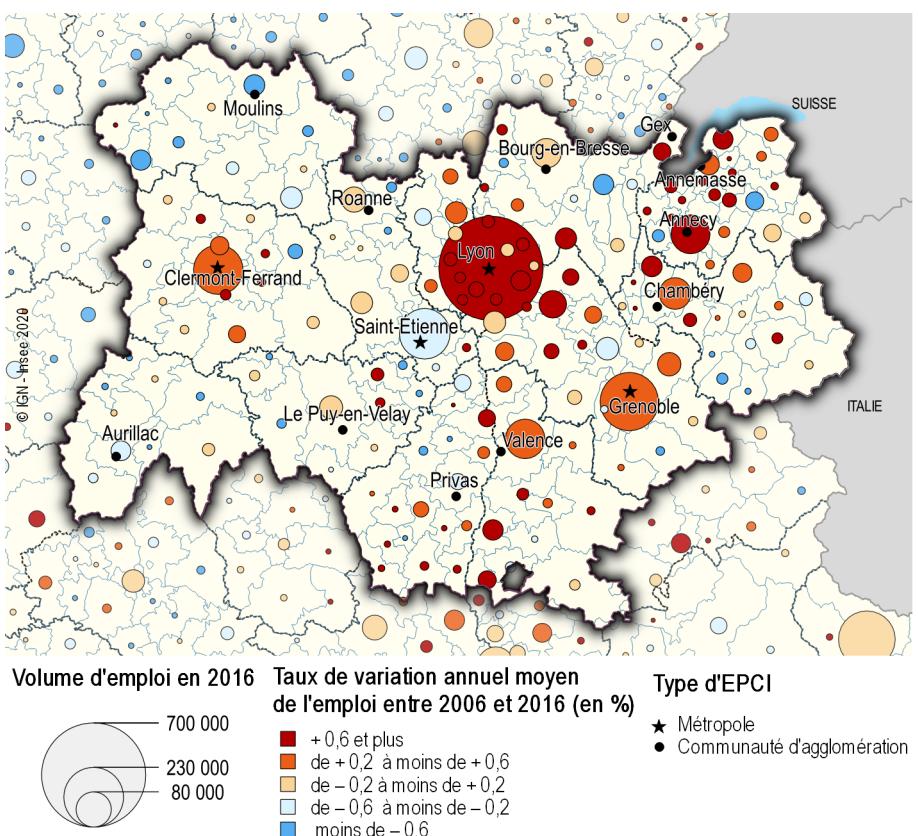
Du fait de la présence de grandes métropoles régionales et de centres de recherche et développement importants, les cadres des fonctions métropolitaines sont un peu plus de 317 000 dans la région. Ils pèsent pour près de 10 % de l'ensemble de l'emploi, soit deux points de plus qu'en moyenne de France de province. Ils sont fortement implantés dans les métropoles de Lyon et de Grenoble, dans la moyenne à Clermont-Ferrand mais sont moins présents à Saint-Étienne.

Le taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans est de un à deux points supérieur à celui de la métropole ou de la France de province. Ce constat se retrouve à chaque tranche d'âge.

En Auvergne-Rhône-Alpes, de manière très structurelle, le taux de chômage (7,0 % au quatrième trimestre 2019) est inférieur de plus

7 L'emploi progresse dans la vallée du Rhône, dans le sillon alpin et autour de Clermont-Ferrand

Évolution de l'emploi entre 2006 et 2016 et volume d'emploi par EPCI



Volume d'emploi en 2016 Taux de variation annuel moyen de l'emploi entre 2006 et 2016 (en %)

- + 0,6 et plus
- de + 0,2 à moins de + 0,6
- de - 0,2 à moins de + 0,2
- de - 0,6 à moins de - 0,2
- moins de - 0,6

- Type d'EPCI
- ★ Métropole
 - Communauté d'agglomération

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2016

d'un point à celui de la France. Les femmes sont légèrement plus touchées que les hommes (+ 0,1 point). Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans, quoique plus faible qu'au niveau national (17 % contre 20 %), reste cependant préoccupant.

Jeunes non insérés : les femmes plus touchées

Dans la tranche d'âge des 16-29 ans, 235 000 personnes, soit un peu moins d'une personne sur cinq (18 %), ne sont ni en emploi, ni

élèves, ni stagiaires, ni étudiants. Sur cet aspect, Auvergne-Rhône-Alpes se situe en dessous de la moyenne de France métropolitaine (20 %).

Les femmes, les personnes peu diplômées et les immigrés sont surreprésentés parmi les non-insérés. De plus, près du tiers des jeunes non insérés cumulent ce handicap avec des fragilités familiales ou des situations de chômage.

Au niveau de la région, la Drôme, l'Ardèche, l'Allier et la Loire sont les départements les plus touchés par ce phénomène (entre 23,1 % et 21,9 % des jeunes).

Un tissu productif diversifié

Dans la région, 477 000 entreprises du secteur marchand non agricole sont implantées. Parmi elles, douze établissements dépassent le seuil des 2 000 salariés (*figure 8*). La richesse produite par emploi par ces entreprises est élevée (70 500 euros par emploi contre 64 000 euros en moyenne européenne). Ce bon niveau de production par emploi s'explique par un tissu économique diversifié et des secteurs d'activité à forte valeur ajoutée.

Un des principaux moteurs de l'activité demeure l'industrie, avec 18 % de l'emploi salarié et 25 % de la valeur ajoutée des entreprises régionales. Fin 2016, 526 000 actifs y travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est la première région de France en volume d'emploi industriel. Poids

lourd en France, ce volume reste toutefois modeste au sein des régions européennes.

L'industrie de la région se structure autour de huit grands secteurs d'activité. Parmi eux, les machines et équipements, la métallurgie, le caoutchouc-plastique, les produits électriques-électroniques, le textile et la chimie sont particulièrement présents (*figure 9*).

Depuis 2008, l'emploi industriel décline. Les baisses sont fortes dans les zones d'emploi industrielles historiquement spécialisées dans des secteurs précis (Thiers, Oyonnax et Vallée de l'Arve).

Les activités de recherche et développement sont très présentes : la dépense intérieure représente 2,7 % du PIB, s'approchant de l'objectif européen de 3 %. Les entreprises y contribuent pour plus des deux tiers, dans une grande diversité de branches.

Une agriculture encore présente

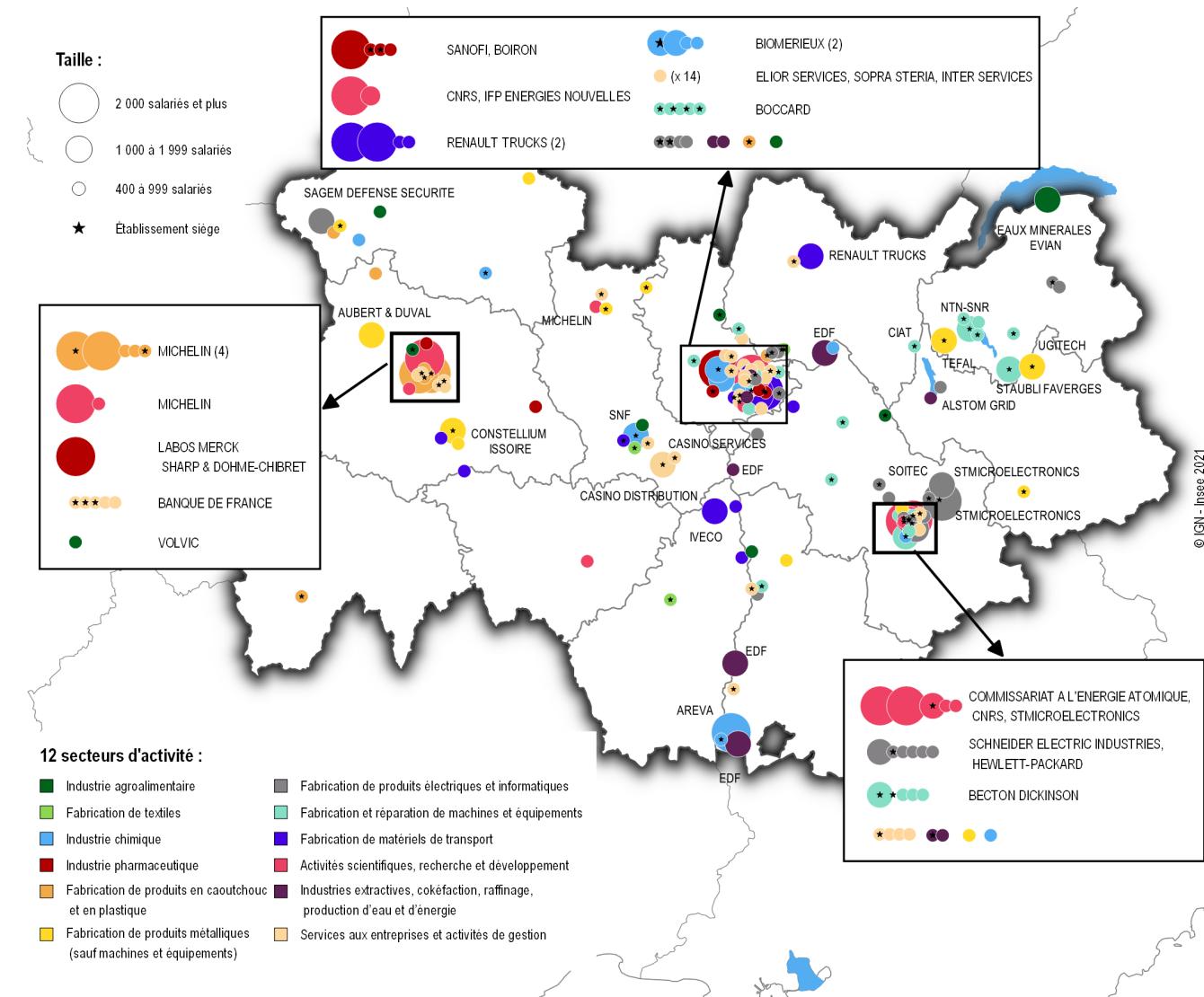
L'agriculture représente 2,3 % des emplois, soit un peu moins qu'en moyenne française (2,7 %). Mais cette part s'élève à 12 % dans le Cantal. Dans la région, deux tiers des surfaces agricoles utilisées sont dédiées à l'élevage. L'élevage de bovins est prépondérant (58 %). Les exploitations se caractérisent par leur petite taille. Ces structures plus petites et orientées vers l'élevage ont un impact sur les revenus des exploitations, faibles dans la région. La région représente 15 % des exploitations « bio » françaises. Elles sont particulièrement présentes dans la Drôme et l'Ardèche.

Un accès au numérique à renforcer

L'accès à un internet performant sur l'ensemble du territoire est un enjeu de compétitivité pour l'économie et de progrès social pour les particuliers (accès à l'information, aux soins,

8 Un tissu industriel diversifié

Localisation des principaux établissements productifs d'Auvergne-Rhône-Alpes

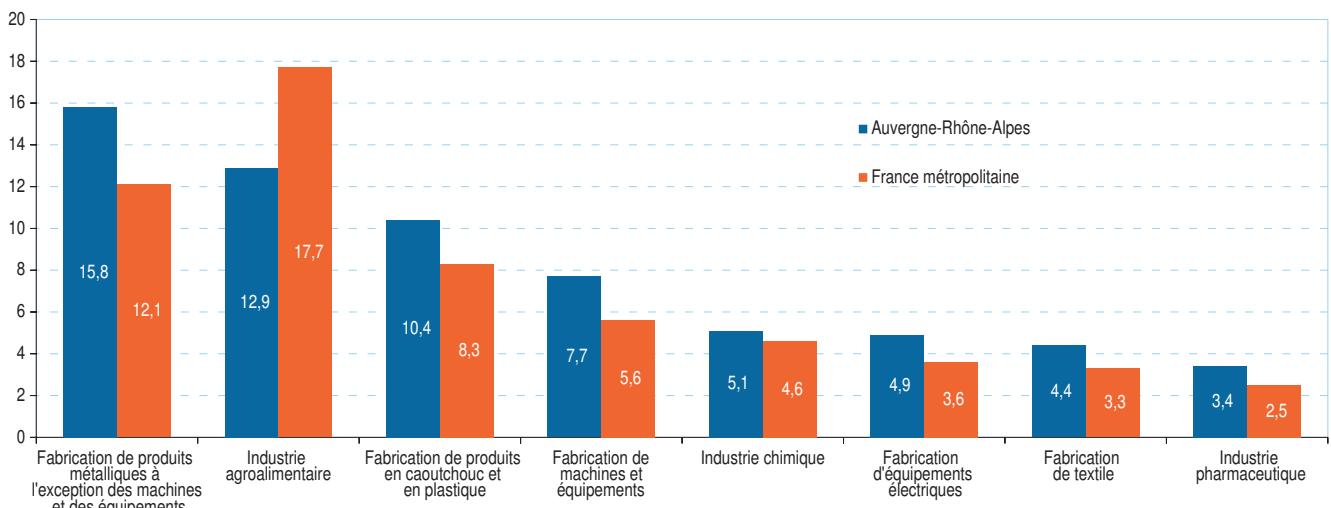


Note : sont affichés seulement les libellés des entreprises de 800 salariés ou plus. Les données de la carte sont issues de données datées de 2015. Certains mouvements d'entreprises (rachat, fusion par exemple) ont pu intervenir depuis et ne sont pas pris en compte.

Source : Insee, CLAP 2015

9 Métallurgie, caoutchouc-plastique ou machines et équipements parmi les secteurs industriels clés de la région

Part de l'emploi dans huit secteurs clés par rapport à l'ensemble de l'emploi industriel (en %)



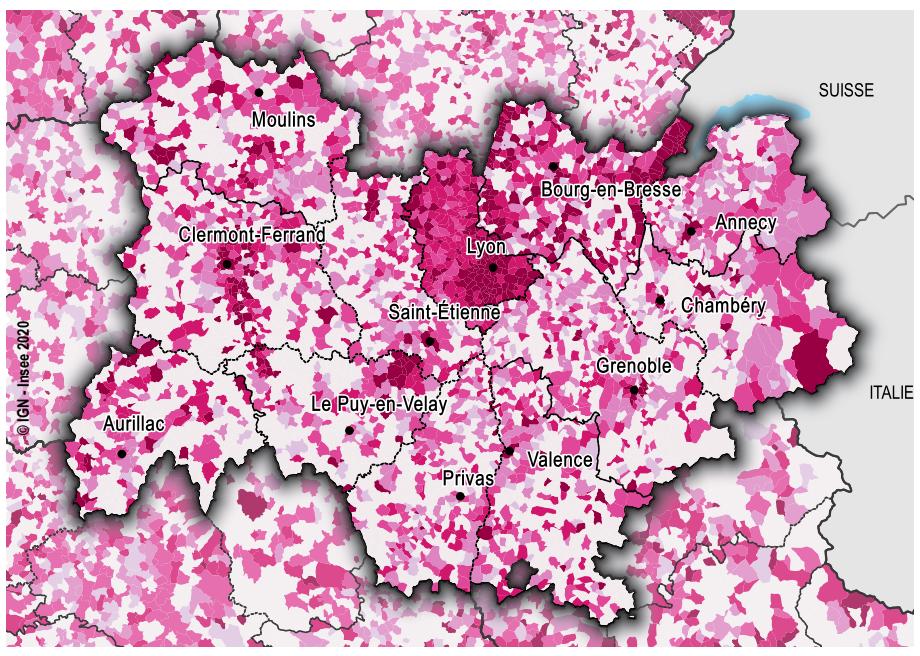
Source : Insee, CLAP 2015

aux démarches administratives). Dans la région, près de 53 % des locaux étaient éligibles au très haut débit (supérieur à 30 Mb/s) en juin 2017. Auvergne-Rhône-Alpes est en quatrième position parmi les régions françaises, derrière l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Grand Est. Avec les opérations de déploiement de la fibre optique, toujours en cours, cette part est en nette augmentation année après année, de l'ordre de trois ou quatre points par an.

Le développement du très haut débit est encore très inégal (*figure 10*). Le Rhône (89 %) est l'un des départements les mieux couverts avec Paris et les Hauts-de-Seine. Ailleurs, la desserte est nettement inférieure, notamment en Ardèche (29 %) qui se situe dans les dix derniers départements français. ■

10 Une couverture numérique encore incomplète

Part des locaux éligibles au très haut débit en 2017



Part de locaux couverts par le très haut débit (>30 Mégabits/s)
(en %)

Source : France très haut débit

Un équilibre des territoires à trouver

Souvent identifiée de manière simpliste comme une région très urbanisée ou au contraire très naturelle, Auvergne-Rhône-Alpes regroupe en fait différents espaces aux enjeux particuliers et parfois imbriqués.

La montagne, un trait majeur de la région

Auvergne-Rhône-Alpes a la particularité d'associer trois massifs montagneux : le Jura, les Alpes et le Massif central (*figure 11*). Près de 70 % de la superficie régionale (soit 46 600 km²) est classée en zone de montagne.

Les communes de ces zones regroupent près de 2,8 millions d'habitants, dont certaines de taille très importante : Saint-Étienne (172 600 habitants), Saint-Martin-d'Hères, Saint-Chamond, Aurillac ou Oyonnax.

Ces espaces montagneux regroupent également près de 37 000 exploitations agricoles, occupant près de 68 000 personnes. Les activités se concentrent dans la sylviculture, l'élevage de bovins pour le lait ou la viande.

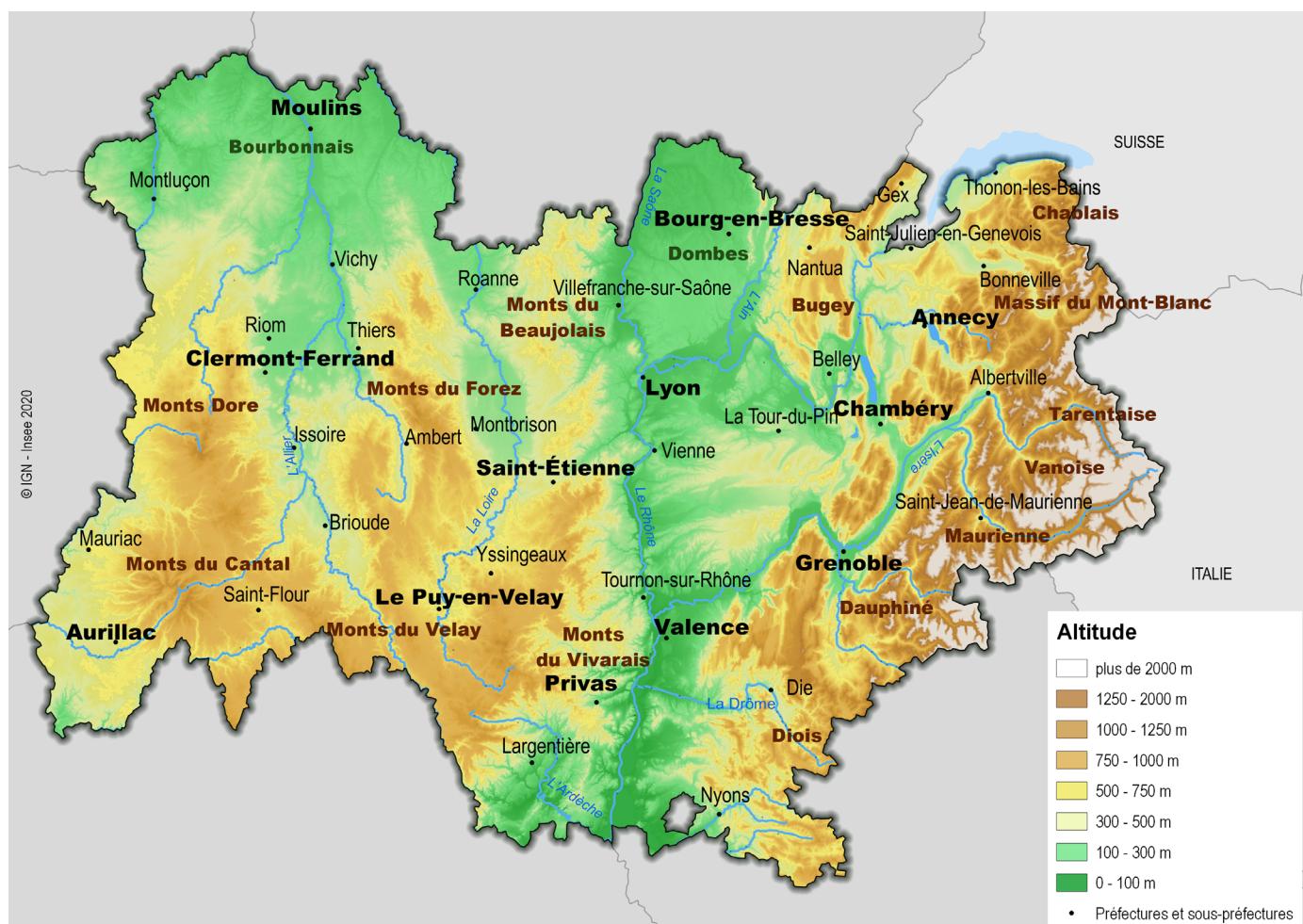
Ces zones sont également un atout régional pour le tourisme avec près de 170 stations de ski qui accueillent une clientèle internationale. Les massifs enregistrent près de 15 millions de nuitées dans des hébergements marchands,

même si la majorité des séjours s'effectuent dans d'autres types d'hébergements : résidences secondaires, amis, famille.

La désindustrialisation, la pollution et l'enclavement de ces territoires sont des enjeux majeurs d'aménagement. En y rajoutant l'impact du réchauffement climatique, le risque est de voir l'attractivité de ces territoires diminuer progressivement pour les jeunes et au-delà, pour l'ensemble de la population résidente et touristique.

11 Un paysage régional façonné par trois massifs montagneux

Topographie de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Des réseaux de villes structurés par les déplacements domicile-travail

Les flux quotidiens pour se rendre au travail mettent en évidence des liens privilégiés entre aires urbaines (*figure 12*).

Ces liens, façonnés par le relief, l'histoire et la force des échanges, dessinent une région résolument tournée vers ses grandes métropoles, ainsi que vers Genève. Ils montrent également une rupture est-ouest presque calée sur les frontières des ex-régions Auvergne et Rhône-Alpes. Enfin, dans une moindre mesure, ils révèlent des zones tournées vers l'extérieur de la région (Montélimar, Aurillac) ou enclavées (Roannais).

Du rural éloigné au rural proche des villes

Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur le périmètre du rural¹, la région Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise sur les trois quarts de sa superficie par des espaces où la nature et l'activité agricole sont très présentes. Dans ces espaces de faible densité, les services courants se font plus rares que dans le cœur et la périphérie des agglomérations.

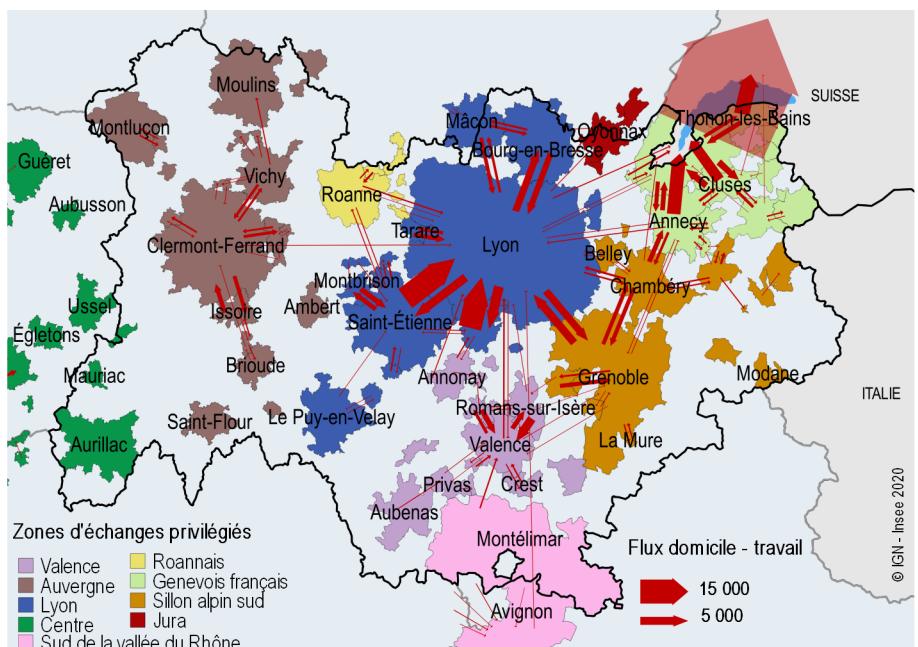
En Auvergne-Rhône-Alpes, 1,8 million d'habitants habitent ces espaces. Le temps d'accès à un panier de services de la vie courante est deux fois plus long que dans l'urbain. La part des agriculteurs dans la population y est dix fois plus forte que dans les zones urbaines.

Et pourtant, la croissance de la population depuis le début des années 2000 y est deux fois plus forte que dans l'urbain. Le taux de chômage y est également plus faible qu'en ville. Le solde migratoire rural-urbain est nettement favorable à ce premier, notamment dans les classes d'âges post-études (après 25 ans). Il n'en demeure pas moins que les 18-24 ans quittent massivement ces espaces pour poursuivre leurs études et trouver leurs premiers emplois au cœur des villes.

Ce phénomène induit une sous-représentation de ces classes d'âges dans le rural. Au contraire, la surreprésentation des classes d'âges élevés est surtout visible dans les territoires les moins denses de la région. ■

12 Neuf zones d'échanges privilégiés

Principaux flux de déplacements domicile-travail entre les aires urbaines d'Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : les flèches sont proportionnelles au nombre de navetteurs entre aires urbaines. Seuls les flux supérieurs à 300 navetteurs sont représentés ici. Le flux de l'aire d'Annemasse vers la Suisse est de 70 000 navetteurs.

Source : Insee, Recensement de la population 2013

¹ Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 77
(<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3715314>)

Des clivages territoriaux

Malgré la présence de grandes métropoles, la densité d'Auvergne-Rhône-Alpes est inférieure à la moyenne nationale. En effet, un tiers de son territoire correspond à des zones rurales, dont certaines sont situées en montagne. Ce relief contraignant est une des explications aux fortes disparités dans l'accès de la population, notamment âgée, aux équipements et services. Le niveau de vie annuel médian est plus élevé en Auvergne-Rhône-Alpes que dans les autres régions de province. Malgré tout, les inégalités n'y sont pas plus faibles qu'ailleurs. En particulier, si le taux de pauvreté moyen est deux points plus bas qu'en France, il reste élevé pour certaines catégories de population telles que les familles monoparentales ou les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Du fait de vastes espaces naturels, la densité de population régionale (109 habitants par km²) est inférieure à la moyenne nationale.

Cependant, les disparités internes sont fortes (*figure 13*). Selon la typologie européenne, au sein de la région, 2 millions de personnes vivent dans des communes à forte densité (plus de 3 100 habitants par km²), soit plus du quart de la population. À l'autre bout de l'échelle, les communes très peu denses recouvrent 35 % de la superficie régionale et abritent 278 000 personnes (soit moins de 4 % de la population). À des zones urbaines, très denses et très artificialisées, succèdent de nombreuses villes moyennes et de petits villages parfois enclavés et loin des services.

Dans les zones de montagne, des habitants éloignés des services courants

Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise également par de fortes disparités territoriales dans l'accès aux équipements et aux services (*figure 14*).

Un relief contraignant est la plupart du temps la cause de ces disparités. Les 10 % de la population les plus éloignés sont à au moins huit minutes des équipements courants (médecin, boulangerie, supérette...). Pour les 10 % les plus proches, ce temps est 3,5 fois moins élevé.

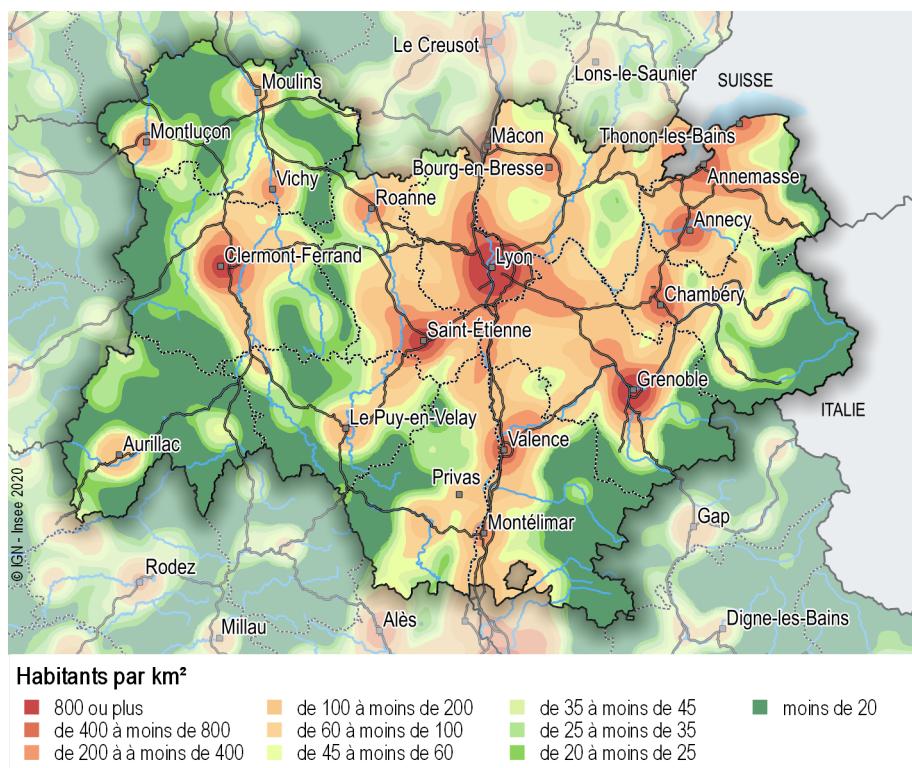
Ces contraintes sont d'autant plus fortes que les personnes âgées sont surreprésentées dans les bassins de vie les plus enclavés.

Des fortes inégalités de revenus

Grâce à son tissu économique dynamique, le niveau de vie annuel médian est plus élevé dans la région que les autres régions de province. Il s'établit à 21 500 euros en 2016, soit 3 % de plus qu'en France métropolitaine. Du fait de revenus

13 Les communes très peu denses couvrent 35 % du territoire régional

Densité de population



élevés dans et près des métropoles (*figure 15*) et du nombre de frontaliers, le seuil de niveau de vie des 10 % les plus riches s'élève à 39 100 euros annuel.

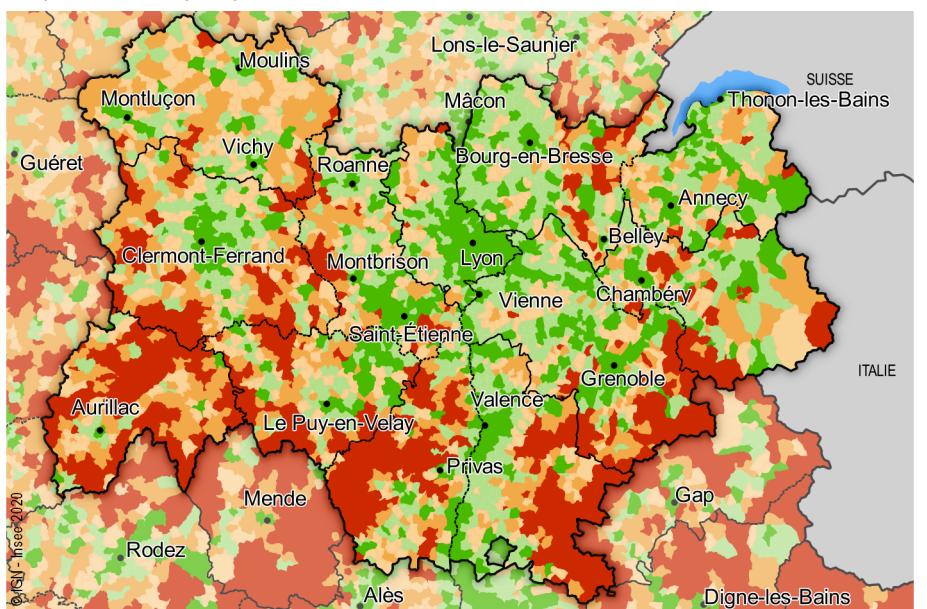
Le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus riches et celui plafond des 10 % les plus pauvres est de 3,4. Auvergne-Rhône-Alpes est à ce titre dans la moyenne des autres régions métropolitaines. Au niveau départemental cependant, le Rhône (3,7) et surtout la Haute-

Savoie (4,3) apparaissent comme des territoires où les inégalités sont les plus prégnantes.

Le taux de pauvreté s'établit en 2016 à 12,7 % de la population (14,7 % en France métropolitaine). Ce chiffre cache cependant de grandes disparités socio-démographiques (les familles monoparentales sont 27 % à se situer sous le seuil de pauvreté) et spatiale (42 % des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont pauvres). ■

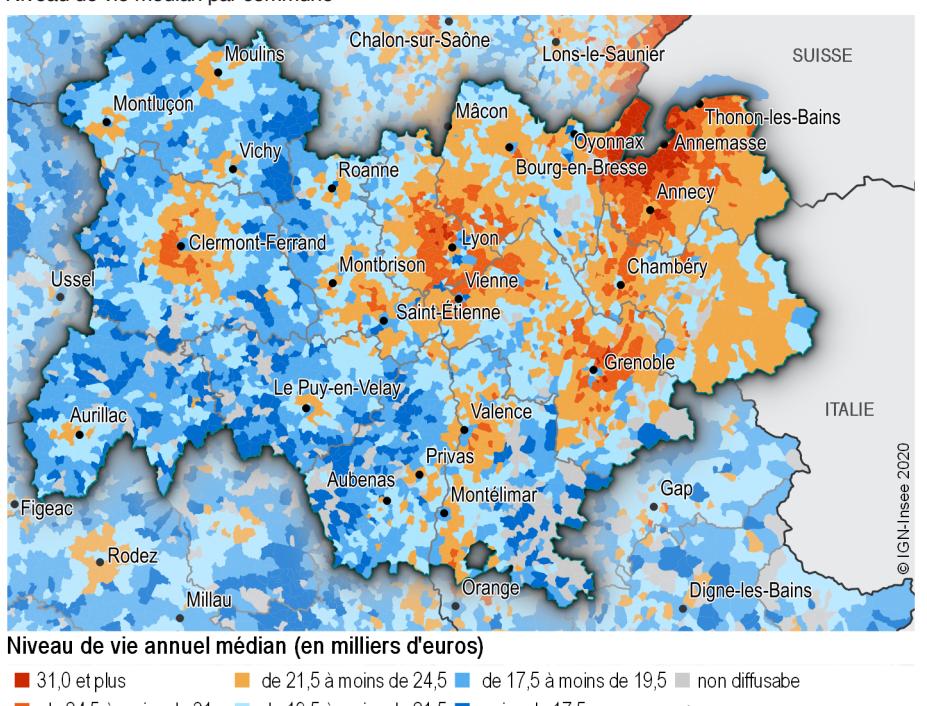
14 Le relief génère des temps d'accès aux principaux services plus élevés

Temps d'accès aux principaux services de la vie courante



15 Des niveaux de vie élevés près de la frontière suisse et autour des métropoles

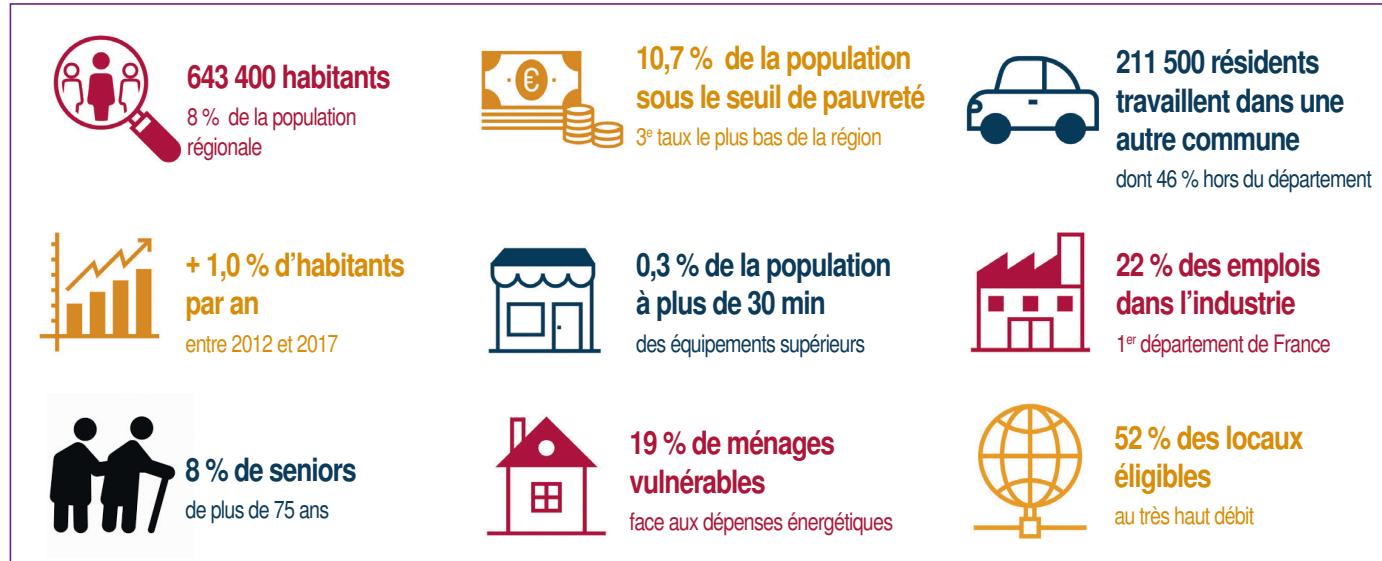
Niveau de vie médian par commune



Département de l'Ain

Une forte croissance portée par les influences de Lyon et Genève

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Une population en forte croissance

Le département de l'Ain connaît une croissance démographique soutenue, avec une hausse de 1,0 % par an en moyenne entre 2012 et 2017, contre + 0,6 % au niveau régional et + 0,4 % au niveau national. C'est la sixième hausse la plus importante parmi les départements de France métropolitaine et la deuxième de la région après la Haute-Savoie.

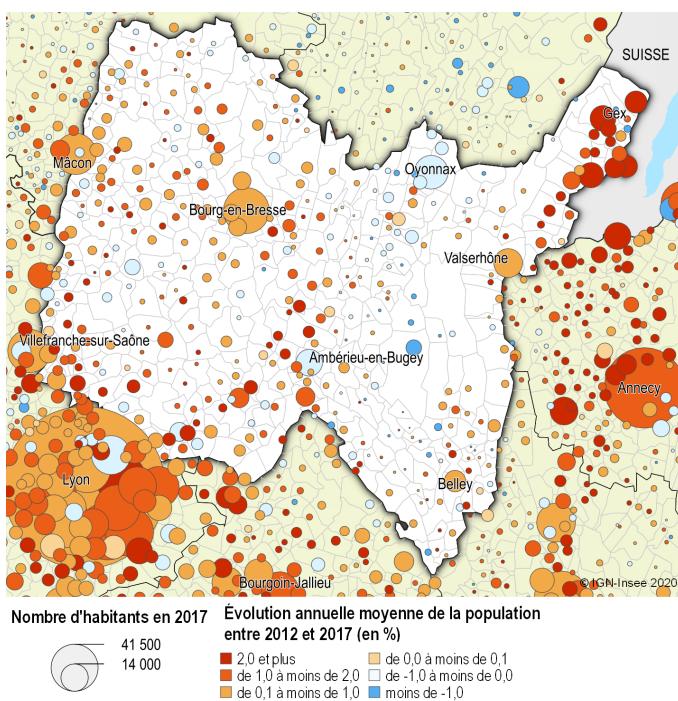
Ce dynamisme démographique, qui perdure depuis plusieurs décennies, s'explique surtout par la forte attractivité des deux grandes agglomérations extérieures au département (Genève au nord-est et Lyon au sud-ouest) et leur desserrement urbain (figure 1). La plupart des villes sous l'influence de Genève (Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire et Divonne-les-Bains) enregistrent des taux de croissance très élevés (de + 2,0 % à + 5,9 % par an), plus de deux fois supérieurs à l'évolution départementale. La croissance des grandes aires urbaines de Bourg-en-Bresse et de Mâcon (pour sa partie aindinoise) enrichit aussi la dynamique du département.

L'Ain devrait gagner 200 000 personnes d'ici 2050 selon les projections, notamment en raison des migrations. Ainsi, les politiques d'aménagement du territoire, surtout dans la zone proche du Genevois (Pays de Gex), sont des enjeux cruciaux pour le département : maintenir la dynamique de construction de logements dans un contexte de hausse des prix du foncier, renforcer l'accès aux soins, préserver les ressources et les espaces naturels...

En particulier, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus serait multiplié par 2,5 d'ici à 2050, contre une multiplication par 2,1 dans la région (pour 123 000 seniors estimés dans l'Ain en 2050). C'est le

1 Une croissance démographique tirée par l'étalement urbain de Genève et Lyon

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

deuxième département de la région où l'augmentation du nombre de seniors et de seniors dépendants serait la plus forte (après la Haute-Savoie) entre 2015 et 2050. Cela impliquerait donc une nécessaire prise en charge adaptée de cette population à moyen terme : offre de places suffisante en Ehpad, aides à domicile, maintien des services de proximité...

Des zones en perte d'attractivité

L'Ain est un département fortement périurbain qui profite de l'étalement de plus en plus large des métropoles de Lyon et Genève. Plus de la moitié de sa population vit dans un espace périurbain. En lien avec la croissance démographique, le phénomène de périurbanisation s'accroît plus vivement dans l'Ain que dans la région ou en France métropolitaine. Entre 1999 et 2016, la part de la population habitant dans une couronne périurbaine de grand pôle urbain a augmenté de 3 points (+ 2,3 points en Auvergne-Rhône-Alpes et + 1,8 point en France métropolitaine). La croissance démographique de l'Ain est aujourd'hui aussi rapide dans les grands pôles urbains que dans les territoires périurbains. Celle des communes isolées hors influence des pôles ralentit nettement sur la période récente, mais reste à un niveau relativement élevé.

Pour autant, certains territoires de l'Ain sont plus fragiles ; c'est le cas d'Oyonnax par exemple, qui, malgré les pertes d'emplois dans l'industrie lors de la crise économique de 2008, regagne un peu de population depuis 2011. Certaines communes plus petites du centre du département, comme Nantua et Hauteville-Lompnes, continuent en revanche de perdre des habitants. Les communes de Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey et Oyonnax devraient bénéficier du programme national « Action Cœur de ville » lancé par l'État en 2018, avec pour objectif de redynamiser les centres-villes et favoriser le développement de pôles d'attractivité en dehors des métropoles.

Le réseau de transports face aux nombreux déplacements domicile-travail

La polarisation exercée principalement par Lyon et Genève à l'extérieur du département induit également plus de navettes sortantes qu'entrantes (figure 2). La part des actifs travaillant en dehors du département est particulièrement élevée (35 %). En particulier, 30 000 personnes vont travailler chaque jour en Suisse. Beaucoup utilisent la voiture (85 % contre 76 % en moyenne dans la région). Seuls 7 % empruntent les transports en commun. Les émissions de CO₂ sont ainsi plus importantes dans l'Ain qu'en moyenne (800 kg de CO₂ émis par personne et par an contre 650 kg environ dans la région et en France métropolitaine). Les problématiques liées au désengorgement des axes routiers à proximité de la frontière et au développement du réseau de transports existant sont donc importantes pour ce territoire. L'aboutissement fin 2019 du projet d'infrastructure « Léman Express » va dans ce sens.

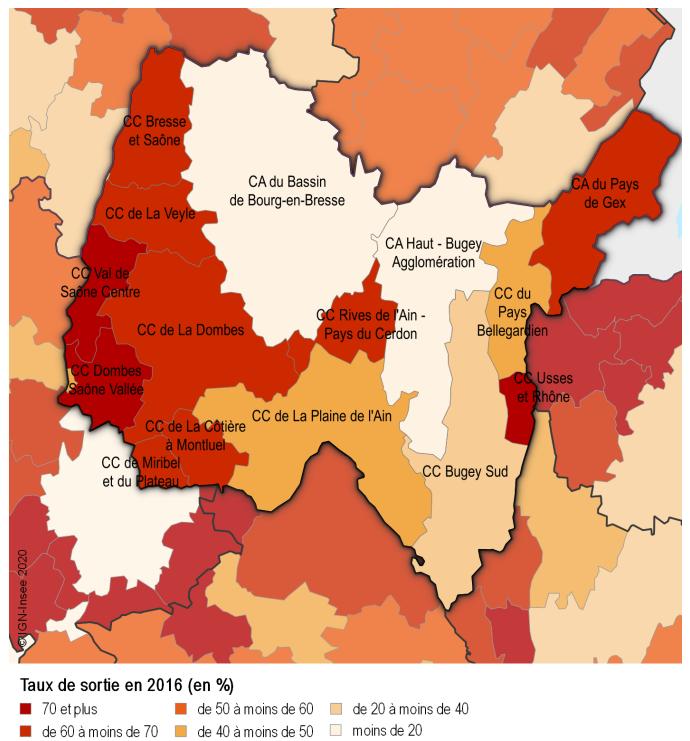
Une industrie compétitive

La « Plastics Vallée », située autour d'Oyonnax, demeure la principale spécificité industrielle de l'Ain. Il s'agit du deuxième bassin d'activité économique du département avec un savoir-faire unique pour le travail des matières plastiques. C'est aussi le premier pôle de plasturgie en Europe, avec un tissu de PME innovantes dans ce secteur (600 entreprises dont certaines de renommée internationale, 10 000 emplois). Ce bassin comprend notamment deux pôles de compétitivité importants : Plastipolis (plasturgie et composites, pôle spécialisé dans les projets de R&D) et Xylofutur (filière bois).

Si l'Ain est le premier département industriel de France en termes d'emplois (21 % de la population active employée dans l'industrie contre 12 % en moyenne en France métropolitaine), il a malgré

2 De nombreux « navetteurs » quittent leur EPCI pour aller travailler

Taux de sortie par établissement public de coopération intercommunale (EPCI) (en %)



Note de lecture : dans la CA du Pays de Gex, le taux de sortie est de 64 %, c'est-à-dire que 64 % des habitants de la CA ayant un emploi travaillent en dehors de la CA.

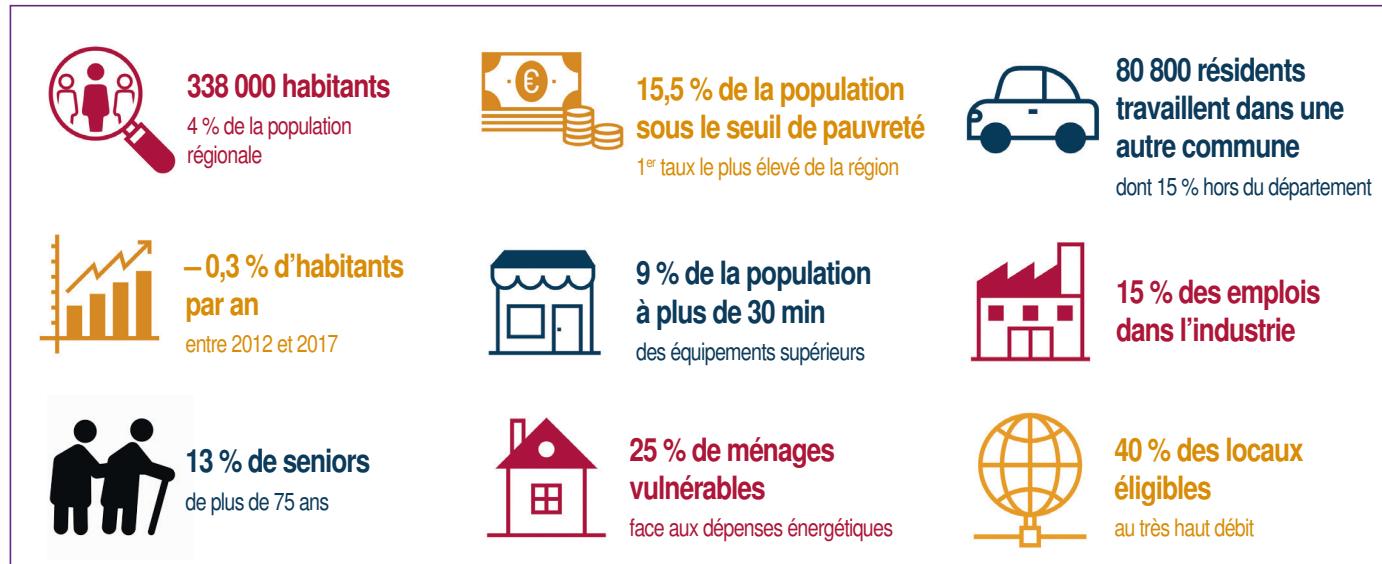
Source : Insee, Recensement de la population 2016

tout dû faire face à des pertes d'emploi dans ce secteur, en raison, notamment, des effets négatifs de la crise de 2008. En conséquence, dans la zone d'emploi d'Oyonnax, un quart des jeunes de 16 à 29 ans sont inactifs (hors étudiants) ou au chômage en 2016. En même temps, les entreprises de la « Plastics Vallée » peinent à recruter localement malgré leur dynamisme économique. Un des enjeux majeurs pour le département réside donc dans le soutien apporté à ces activités industrielles et dans l'offre de formation proposée aux jeunes pour développer ce pôle de compétitivité et attirer à nouveau des habitants dans le Haut-Bugey, au-delà des frontières départementales. ■

Département de l'Allier

Des enjeux importants liés au vieillissement et au déclin démographique

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Des enjeux en matière de formation des nouveaux emplois liés au vieillissement de la population

Peu densément peuplé, l'Allier (338 000 habitants au 1^{er} janvier 2017) perd plus de 1 000 habitants par an en moyenne depuis 2012 (figure 1). En cause, un nombre de décès plus élevé que celui des naissances. L'excédent des arrivées sur les départs est trop faible pour compenser ce déficit. Ces phénomènes accentuent le vieillissement de la population. La part des 75 ans et plus est de 13 % contre 9 % dans la région ou en France métropolitaine.

En 2015, environ 20 000 personnes âgées de 60 ans ou plus sont en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne, qu'elles vivent à domicile ou en institution ; selon les projections, elles seront probablement 30 000 en 2050. Les politiques publiques sanitaires et sociales privilégiant le soutien à domicile en lien avec la dépendance des personnes âgées, de nouveaux emplois en personnels accompagnants et soignants seront créés.

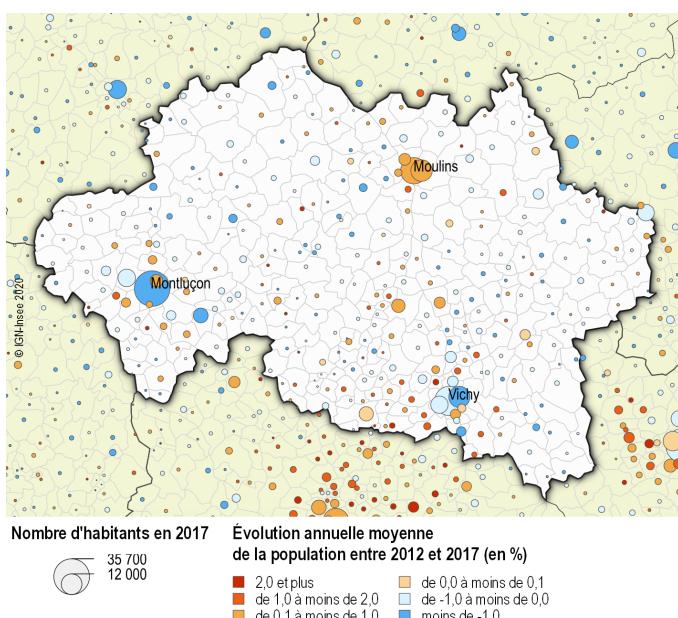
Un grand nombre de logements vacants

Moulins, ville plutôt administrative, Montluçon, plus industrielle, Vichy, plus résidentielle, sont les trois pôles urbains dans lesquels vivent près de la moitié de la population. Ces pôles ne sont plus sources de dynamisme économique, car ils connaissent des difficultés d'attractivité, de logements dégradés ou de vitalité commerciale.

Le programme « Action Cœur de ville » dont vont bénéficier ces trois villes moyennes de l'Allier devrait inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir leur centre-ville afin d'y améliorer les conditions de vie.

1 La croissance démographique autour de Moulins ne compense pas les pertes du reste du département

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

En 2016, dans les grands pôles de l'Allier, 14,8 % des logements sont vacants, soit 5,7 points de plus que la moyenne régionale et 7 points de plus que la moyenne nationale. Dans les communes isolées, le taux de vacance est extrêmement élevé (16,4 %).

Un niveau de vie faible et un taux de pauvreté élevé

Le niveau de vie médian s'élève à 19 500 euros, le plus bas de tous les départements de la région, juste derrière le Cantal (19 600 euros).

Le taux de pauvreté (15,5 %) est également le plus élevé des départements de la région, bien au-delà de la moyenne régionale (12,7 %) ou de celle de la France métropolitaine (14,7 %). Il est particulièrement important chez les familles monoparentales. Un tiers des personnes en familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté, taux le plus élevé de la région.

Conséquence d'une population particulièrement âgée, les pensions et retraites constituent plus du tiers du revenu disponible (38 %). L'Allier est ainsi le département où ce niveau est le plus élevé, loin devant celui de la région (27 %). En parallèle, la part des traitements et salaires est beaucoup moins importante (52 % du revenu disponible, contre 66 % pour la région).

Un chômage des jeunes élevé

22 % des jeunes de 16 à 29 ans sont inactifs (hors étudiants) ou au chômage en 2016, contre 18 % au niveau régional. L'Allier a subi une forte dégradation du niveau de l'emploi depuis la crise de 2008. La zone d'emploi de Montluçon est la plus affectée. Le taux de chômage y atteint 9,6 % en 2019, et le chômage de longue durée y est également plus présent qu'ailleurs.

Plus d'un emploi sur cinq est industriel ou agricole

L'industrie reste toutefois très présente dans l'Allier. Elle occupe 15 % de l'emploi en 2016. Safran, Peugeot Citroën, Socopa viandes, Goodyear Dunlop, AMIS, Adisseo, Ateliers Louis Vuitton sont les grandes entreprises du département. Mais la majorité des établissements industriels sont dépendants de centres de décision extérieurs au département, pouvant ainsi créer certaines fragilités vis-à-vis de l'emploi en lien avec les stratégies internationales de ces entreprises.

Le secteur agricole est important. Il occupe environ 6 % des emplois contre 3 % au niveau national. L'élevage bovin est très présent sur les grandes prairies qui recouvrent 50 % du territoire. Les appellations d'origine protégées (AOP) ou label rouge sont des atouts à préserver.

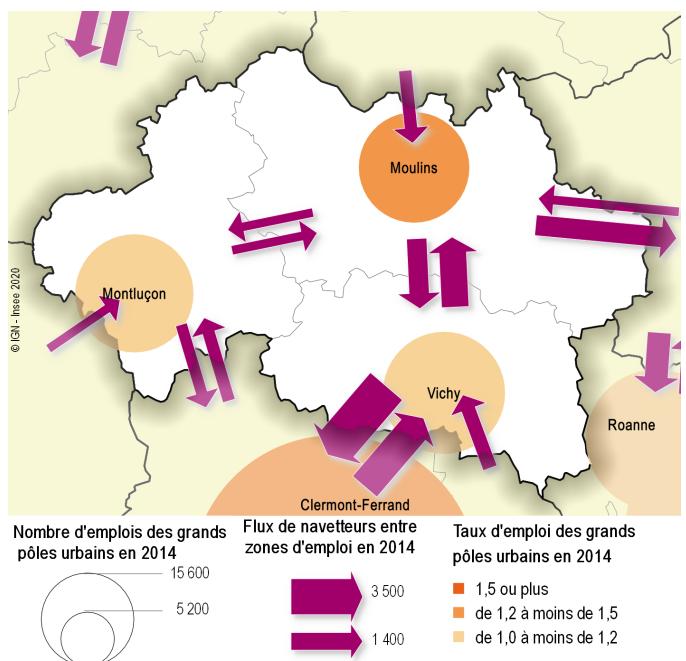
Des dessertes routières ou ferroviaires vers les métropoles peu performantes

Les trois pôles qui structurent le département (Moulin, Montluçon, Vichy) n'enregistrent que peu d'échanges domicile-travail entre eux (*figure 2*). Les principaux déplacements ont lieu vers ou depuis le Puy-de-Dôme et sont équilibrés (5 000 navetteurs sortants et entrants). De plus, 1 500 Bourbonnais vont travailler dans la zone du Charolais en Saône-et-Loire.

Les dessertes ferroviaires ou en autres transports en commun sont assez peu performantes pour atteindre les grandes métropoles (Lyon, Paris, Bordeaux). Les enjeux sur l'avenir économique du département posent ainsi la question de son réel désenclavement. ■

2 Les flux entre les trois pôles du département restent relativement limités

Volume d'emplois et flux de navetteurs



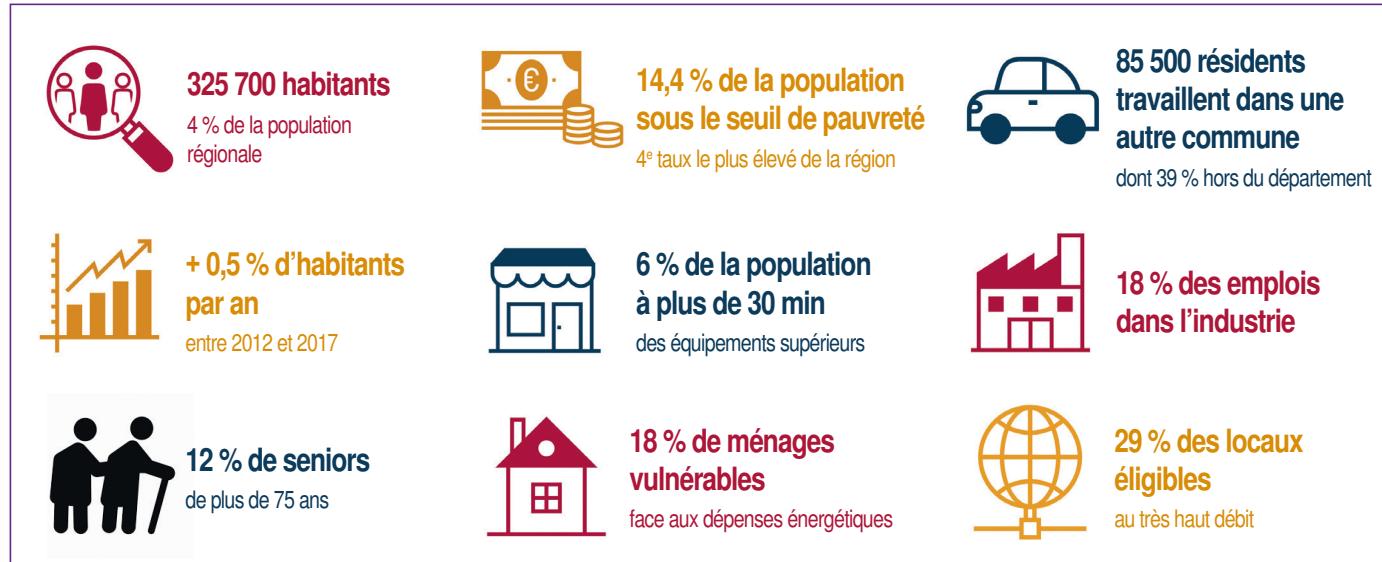
Note de lecture : le taux d'emploi est défini par le rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs au lieu de résidence.

Source : Insee, Recensement de la population 2014

Département de l'Ardèche

Une certaine attractivité qui ne bénéficie pas à l'ouest du département

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

L'attractivité du territoire en baisse

Depuis 2012, en Ardèche, les décès sont plus nombreux que les naissances. Malgré tout, l'Ardèche gagne encore des habitants grâce aux arrivées de populations plus nombreuses que les départs. Toutefois, cette attractivité tend à s'atténuer. En effet, entre 2012 et 2017, la population augmente de 0,5 % par an sous l'effet de l'excédent migratoire. Ce rythme était deux fois plus rapide entre 1999 et 2006. Le dynamisme démographique concerne surtout la vallée du Rhône et les alentours d'Annonay et Aubenas (*figure 1*). À l'inverse, l'ouest du département est marqué par un déclin démographique. Pour maintenir son niveau de population, le département devra continuer à attirer de nouveaux habitants.

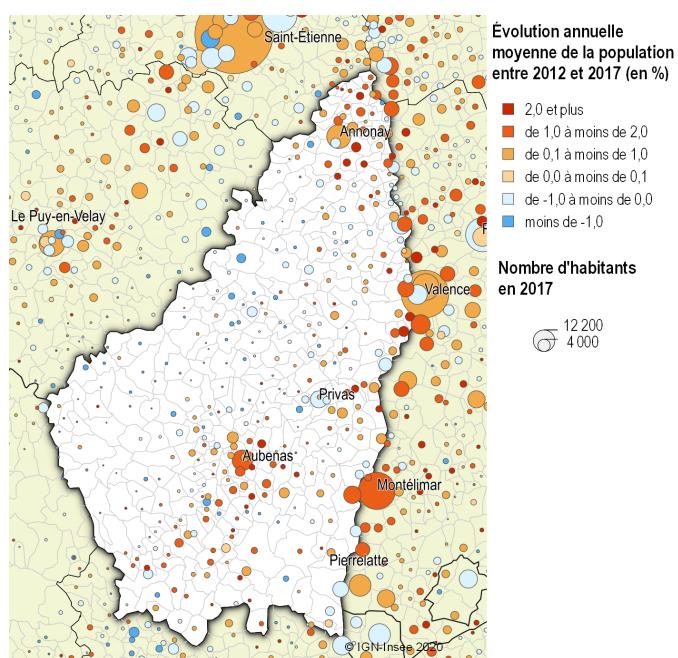
Le déficit naturel est lié au vieillissement de la population. Ainsi, en 2016, 23,6 % des ardéchois ont plus de 65 ans, soit cinq points de plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la communauté de communes des Monts d'Ardèche cette proportion atteint même 32 %.

Un maillage des équipements insuffisant

Certaines populations vivent parfois dans des communes très éloignées des équipements. L'accès aux équipements de proximité et de santé pose question, en lien avec des difficultés croissantes pour se déplacer touchant les populations les plus âgées. Or 10 % des Ardéchois sont à plus de sept minutes des équipements de la gamme de proximité, soit une part trois fois plus forte que la moyenne régionale. De même, 16 % de la population est à plus de sept minutes d'un médecin omnipraticien (contre 7 % pour la région) et 23 % de la population met plus de 30 minutes pour atteindre les urgences (8 % pour la région).

1 La population se concentre à Aubenas et Annonay et le long du Rhône

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

Un accès au numérique limité

Aucune gare de voyageurs n'est présente dans le département (*figure 2*), les plus proches étant toutes situées sur la rive gauche du Rhône (côté Drôme). Il faut, en moyenne, 31 minutes à un Ardéchois pour en rejoindre une. L'Ardèche est ainsi le deuxième département français, après la Corse du Sud, où les habitants sont les plus éloignés d'une gare. Il en va de même pour les échangeurs autoroutiers. Toutefois, 18 ponts sur le Rhône permettent de passer sur la rive gauche et donc d'accéder aux infrastructures de transports.

Un accès numérique de qualité peut favoriser l'attractivité d'un territoire, que ce soit pour les activités économiques ou les populations. L'Ardèche est le département de la région le moins bien positionné pour la couverture numérique fixe en très haut débit. Seulement 29 % des logements et locaux à usage professionnel y étaient éligibles en juin 2017, contre 53 % en moyennes régionale et nationale. L'Ardèche se classe parmi les dix derniers départements français sur cet indicateur. C'est aussi l'un des départements français les plus en retard sur la couverture 4G. Début 2019, seulement 56 % du département sont couverts par au moins deux opérateurs (contre 74 % en moyenne régionale). L'amélioration de l'accessibilité au numérique semble donc être un enjeu majeur pour l'Ardèche.

Beaucoup de déplacements domicile-travail, presque toujours en voiture

Plus d'un Ardéchois en emploi sur quatre (26,9 %) ne travaille pas dans le département ; c'est la deuxième proportion la plus importante de la région après l'Ain. Plus de la moitié des « navetteurs » ardéchois vont travailler dans la Drôme. La conséquence de ces navettes est aussi un ratio emploi/actifs occupés assez faible, en particulier dans la vallée du Rhône.

Les nombreuses navettes, conjuguées à l'absence de desserte ferroviaire, ont pour conséquence une utilisation importante de la voiture pour les déplacements domicile-travail. Ainsi, 85 % des Ardéchois en emploi prennent leur voiture pour aller travailler, soit 10 points de plus que la moyenne régionale. Et seulement 2,3 % utilisent les transports en commun contre 10,7 % pour l'ensemble de la région.

L'insertion des jeunes sur le marché du travail est difficile

La part des jeunes âgés de 19 à 24 ans est faible (15,2 % contre 19,2 % sur l'ensemble de la région). Le manque de formations disponibles sur le territoire constitue l'une des raisons de cette faible présence. En effet, le département ne dispose d'aucune formation d'enseignement supérieur universitaire et seulement de cinq enseignements supérieurs non universitaires, qui sont tous des instituts de formation en soins infirmiers.

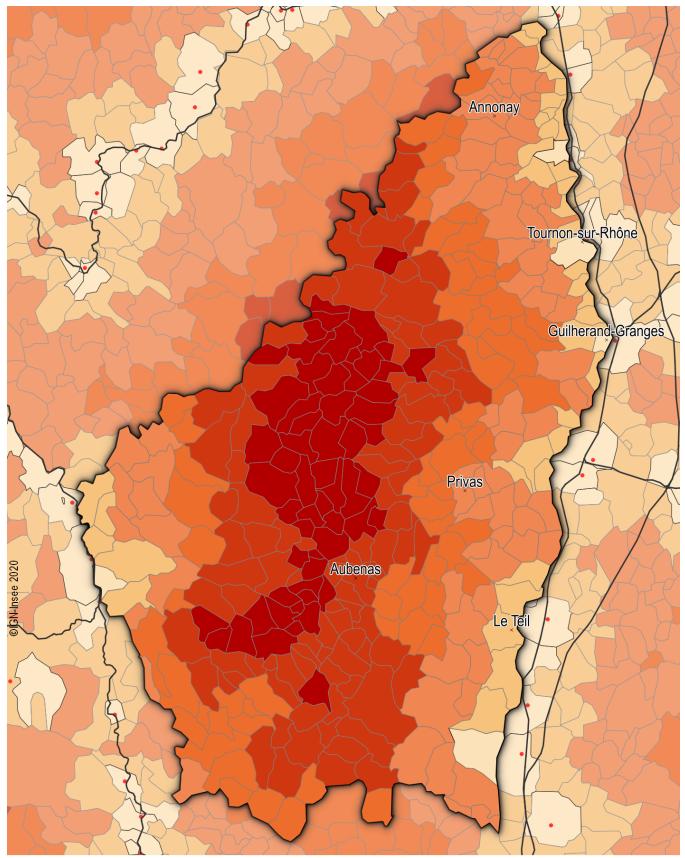
L'intégration sur le marché du travail est difficile pour les jeunes Ardéchois. En conséquence, la proportion des 18-25 ans non insérés est nettement supérieure à la moyenne régionale (27,7 % contre 19,8 %).

Une activité touristique concentrée dans le sud du département

L'Ardèche est le troisième département de la région pour la part de l'emploi touristique dans l'emploi total, derrière les départements savoyards. 4,6 % des « équivalents temps plein » (ETP) sont liés au tourisme en 2015, contre 4,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 3,7 % en France métropolitaine. L'activité touristique se concentre surtout dans la zone « Ardèche Plein Sud », où elle représente 14,4 % de l'emploi total en 2012 et 19 % de la richesse dégagée. En revanche, l'activité touristique est peu développée au nord du département, territoire qui ne manque pourtant pas d'atouts, notamment autour des activités du tourisme vert. ■

2 Les habitants doivent quitter le département pour rejoindre une gare de voyageurs

Temps d'accès à une gare (en minutes)



Temps d'accès à une gare (en minutes)

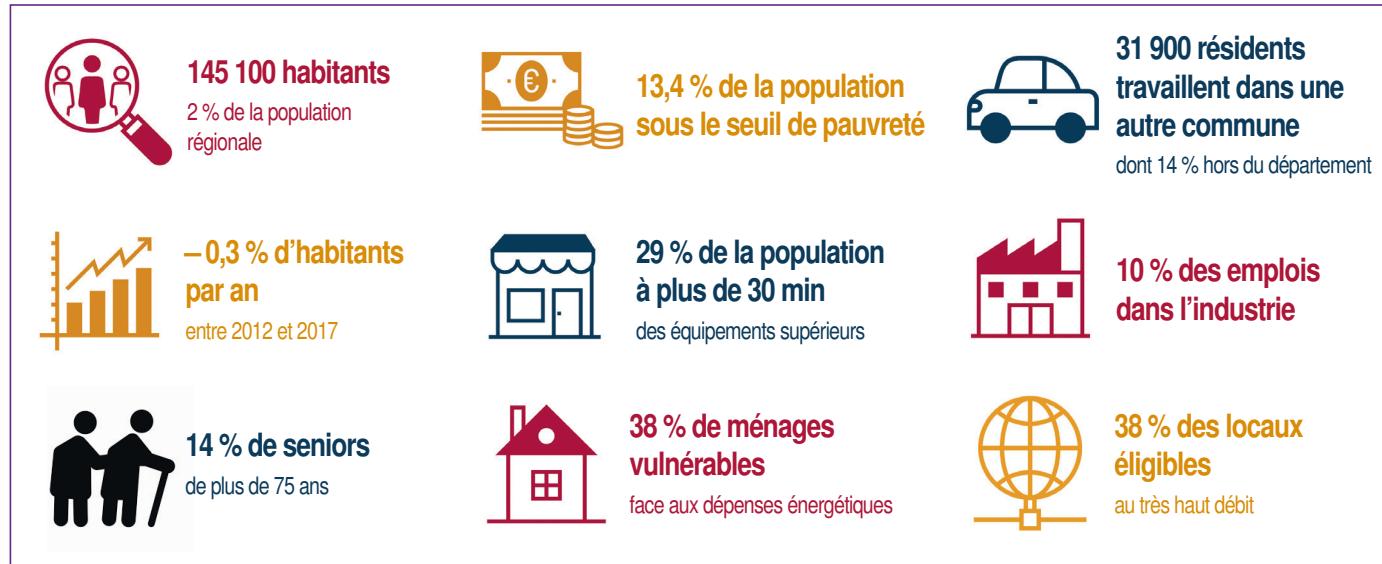
■ 60 et plus	■ de 15 à moins de 30	● Présence d'une gare
■ de 45 à moins de 60	■ de 7 à moins de 15	— Voies ferrées
■ de 30 à moins de 45	■ moins de 7	

Source : Insee, BPE 2017, distancier Metric

Département du Cantal

Déclin démographique et faible chômage traduisent un déficit d'activité

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

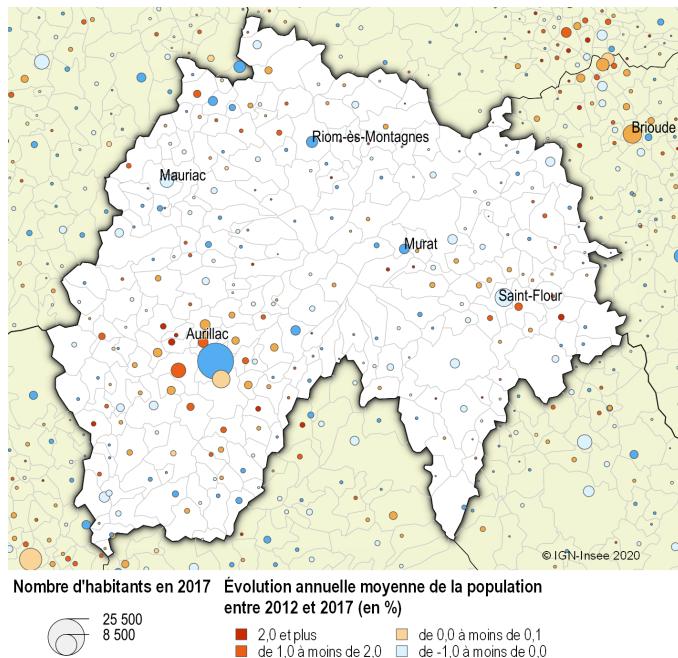
Les conditions d'un renouvellement de la population en âge de travailler ne sont pas réunies

Le Cantal est un département de montagne très faiblement peuplé. Il est en déclin démographique depuis le début du XX^e siècle. Sur la période récente, il perd encore des habitants (figure 1), au rythme de 0,3 % par an en moyenne, les naissances n'étant pas assez nombreuses pour compenser les décès. Sans changement profond des comportements démographiques, la population cantalienne devrait continuer de baisser d'ici 2050, comme dans une quinzaine de départements métropolitains. À cet horizon, 24 % de ses habitants seraient âgés de 75 ans ou plus, contre 15 % dans la région. Une partie d'entre eux devront faire face à la perte d'autonomie, comme 37 % des personnes de cette tranche d'âge aujourd'hui.

Le vieillissement de la population représente ainsi un défi économique majeur. Le département compte de moins en moins de personnes en âge de travailler, alors que la population active régionale continue de croître. Les jeunes partent massivement étudier ou trouver du travail ailleurs. À moyen terme, l'implantation et le développement d'activités susceptibles d'accueillir ou de retenir ces populations d'âge actif paraissent primordiaux pour maintenir un certain niveau d'activité et de services sur l'ensemble du territoire. Les personnes susceptibles de venir s'installer peuvent aspirer à des modes de vie différents de celles qui y vivent aujourd'hui. Se dessine, en corollaire, un enjeu pour le territoire : assurer un cadre de vie et une offre de logements adaptés aux attentes de nouvelles générations d'actifs. La résorption de la vacance (très prononcée) et la rénovation de l'habitat peuvent constituer des leviers pour restaurer l'attractivité des bourgs ruraux. La réduction des dépenses énergétiques liées au logement doit aussi faire l'objet d'une attention particulière dans ces bourgs. Celles-ci placent 38 % des ménages cantaliens en situation de vulnérabilité énergétique.

1 Un département en déclin démographique, malgré des gains de population autour d'Aurillac

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

Le potentiel économique du département entravé par la déprise démographique

La situation économique du Cantal est intimement liée à la déprise démographique. Sur longue période, l'emploi n'a quasiment pas progressé. Le Cantal a perdu près de 40 % de ses emplois non salariés au cours des trente dernières années, en grande partie à cause du recul de l'agriculture. Entre 2010 et 2017, le volume d'emplois salariés diminue également. Le taux de chômage, parmi les plus bas du pays, traduit un déficit d'activité et d'emploi. L'enjeu central pour le département sera de créer un contexte favorable au maintien ou au développement de la création de richesses sur le territoire. Cela vise aussi bien la préservation du tissu industriel, le soutien aux PME locales positionnées sur des marchés de niche, que l'exploitation des nouvelles opportunités offertes par les usages du numérique. L'économie du département propose encore peu d'emplois qualifiés qui seraient à même de correspondre aux attentes d'une main-d'œuvre de plus en plus diplômée. Malgré des atouts indéniables, la fréquentation touristique reste faible et génère peu de retombées économiques et d'emplois. Les efforts en matière de développement touristique pourraient prioritairement porter sur la structuration de l'offre et l'adaptation des prestations d'accueil aux nouvelles exigences de la clientèle.

Agriculture : les enjeux de l'organisation des filières et de la valorisation de la production

L'économie cantalienne repose sur une agriculture encore relativement forte. Celle-ci constitue le socle d'une chaîne de valeur importante en termes d'emploi. En 2017, le Cantal compte encore 11,8 % d'actifs employés dans l'agriculture, contre 2,3 % seulement en France métropolitaine. Ce secteur reste souvent l'une des rares sources d'activité économique dans les petites communes rurales et crée aussi des débouchés dans l'industrie agroalimentaire, la fabrication de fromages notamment. En 2015, au sein du département, près de 4 500 ménages de moins de 65 ans tirent tout ou partie de leurs ressources de cette activité. Au regard de la situation des autres départements français, les ménages agricoles cantaliens figurent cependant parmi ceux qui disposent des plus faibles revenus. La plupart des exploitations sont tournées vers l'élevage bovin, l'une des activités les moins rémunératrices. Aux faibles résultats tirés de l'exploitation s'ajoutent des revenus complémentaires (issus de la propriété ou procurés par l'activité salariée d'un conjoint) également plus faibles qu'en moyenne, qui ne permettent donc pas de combler le différentiel de niveau de vie.

Le soutien à l'installation de jeunes agriculteurs permet d'assurer un certain renouvellement, avec des exploitants moins âgés, en moyenne, que dans le reste de la région. L'agriculture cantalienne dispose également de cinq AOP fromagères et les atouts d'une production de montagne souvent perçue comme un gage de qualité. À l'avenir, la structuration de filières créatrices de valeur constituera sans doute un axe fort pour conforter le potentiel de production du département et assurer une bonne valorisation des produits. Actuellement, les producteurs laitiers cantaliens dégagent des revenus nettement inférieurs (de l'ordre de 29 %) à ceux des éleveurs de Savoie et de Haute-Savoie, impliqués collectivement dans une stratégie de filière visant à garantir une redistribution de la valeur. Avec la croissance probable des marchés, la ressource forestière présente aussi un potentiel tant dans le domaine du bois-construction que celui du bois-énergie. Cependant, le fort morcellement de la propriété en limite actuellement l'exploitation et le développement.

Un département enclavé et une population diffuse

Les enjeux sur l'avenir économique du territoire cantalien posent nécessairement la question de son désenclavement. La position géographique du département à l'extrême sud-ouest de la région, couplée à un relief difficile, induit des temps de déplacements importants vers les

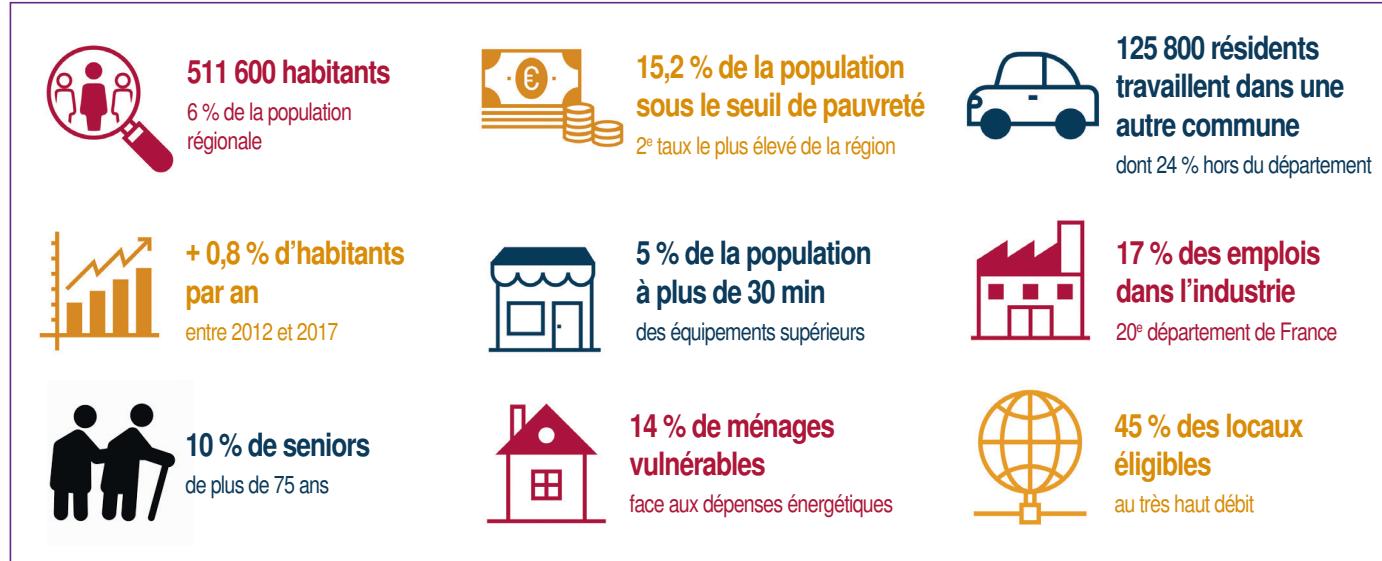
grands pôles économiques comme Lyon, Clermont-Ferrand ou même Toulouse, qui exerce une attraction sur le sud-ouest du territoire. Le réseau ferré reste peu performant et les temps de trajet en transports interurbains particulièrement longs, malgré des améliorations significatives du réseau routier. Les habitants restent relativement isolés des grands axes de communication. Ainsi, 46 % des communes se situent à plus d'une heure de l'autoroute, dont la préfecture et la plupart des communes du bassin d'Aurillac sur lequel se recentre aujourd'hui une grande partie des résidents.

La répartition très diffuse des habitants sur le territoire rend aussi la mobilité délicate. En 2017, 24 % d'entre eux mettent de plus de sept minutes pour accéder aux équipements les plus courants (gamme de proximité), alors que cette proportion est inférieure à 3 % sur l'ensemble de la région. Les Cantaliens font partie des résidents de métropole les plus éloignés des commerces et services de la vie courante. Seules les populations résidant à proximité d'Aurillac ou au sein même d'un pôle de bassin de vie y accèdent aisément. Dans les zones rurales et montagneuses très peu denses (Margeride, Aubrac, Cézallier...), les équipements sont beaucoup moins présents et les temps d'accès figurent parmi les plus élevés de France. Les collectivités publiques devront donc veiller à préserver le maillage de petits pôles desservant ces zones les plus enclavées pour garantir un développement territorial équilibré. Le développement de nouvelles formes d'accès aux services (points multi-services, maisons de services au public ou développement de la télémédecine) peut aussi y aider. L'amélioration de la desserte numérique ouvre de nouvelles possibilités et des perspectives pour la localisation de nouvelles activités dans le département. Cependant, le Cantal fait partie des dix départements français pour lesquels l'accès au numérique est le moins développé en 2019, notamment en termes de couverture 4G. La part de locaux raccordables au très haut débit reste également en deçà de la moyenne nationale. ■

Département de la Drôme

L'est du département reste à l'écart de la croissance de la vallée du Rhône

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Deux profils démographiques coexistent dans le département

La Drôme connaît une forte croissance démographique, légèrement supérieure à celle de la région (+ 0,8 % par an entre 2012 et 2017, contre + 0,6 %). Elle est le quatrième département de la région à la croissance démographique la plus soutenue, après la Haute-Savoie, l'Ain et le Rhône. Cet essor est porté conjointement par l'excédent des naissances sur les décès et par celui des arrivées sur les départs.

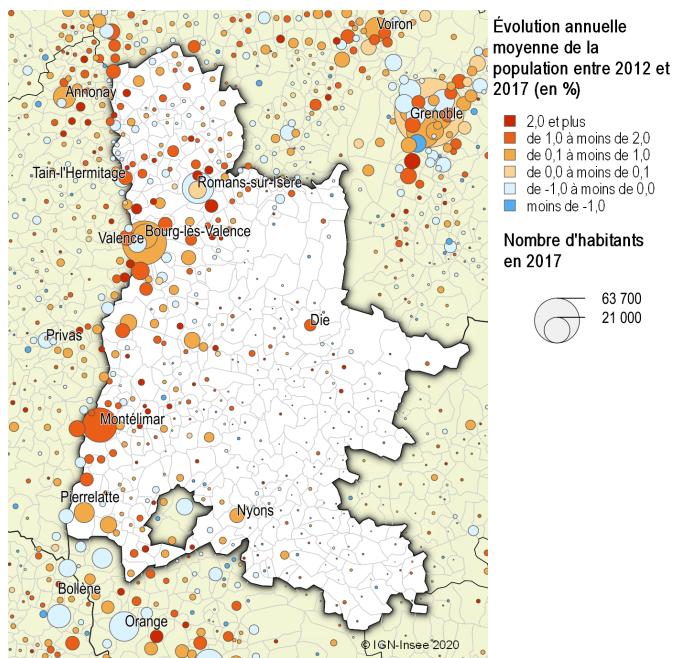
Pour autant, cette croissance n'est pas homogène sur un territoire qui présente clairement deux profils. D'une part, les communes situées le long de l'axe rhodanien sont dynamiques, en particulier Montélimar, et ce sont elles qui portent la croissance départementale (figure 1). En revanche, Romans-sur-Isère, troisième plus grande ville du département, perd des habitants au profit de sa périphérie. D'autre part, à l'est, les zones montagneuses forment un espace peu densément peuplé, avec une densité inférieure à une dizaine d'habitants au km², contre 400 habitants en moyenne dans les agglomérations de la vallée du Rhône. La croissance démographique y est un peu plus faible (+ 0,6 % par an entre 2012 et 2017), freinée par un excédent des décès sur les naissances dû à une population en moyenne plus âgée. Néanmoins, cette zone bénéficie d'une forte attractivité migratoire (+ 0,9 % par an) favorisée par la présence des parcs naturels régionaux du Vercors et des Baronnies.

De nombreux déplacements domicile-travail à l'ouest, un accès aux équipements difficile à l'est

L'activité économique et la population se concentrent à l'ouest, le long du Rhône, autour des cinq pôles urbains que sont Valence, Romans-sur-Isère, Tournon-sur-Rhône, Montélimar et Pierrelatte. Ces pôles créent

1 L'est et l'ouest, deux visages différents d'un même département

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

une zone urbanisée à enjeu autour des déplacements domicile-travail, en particulier avec l'Ardèche. Trois grandes aires urbaines s'étendent à cheval sur les deux départements. Toutefois, ces échanges sont déséquilibrés. Il y a deux fois plus d'Ardéchois venant travailler dans la Drôme que l'inverse. Les contrastes liés au relief sont source d'inégalités d'accès aux équipements. La Drôme fait partie des départements français où celles-ci sont les plus fortes. Les résidents de la vallée du Rhône profitent d'une bonne accessibilité, notamment pour les équipements supérieurs (hôpitaux et spécialités médicales, cinémas, gares) qui s'y concentrent. En revanche, le relief escarpé pénalise certaines petites communes rurales peu peuplées. Une quarantaine d'entre elles se situent à plus de 22 minutes en moyenne des commerces et services de la vie courante. Par ailleurs, le département, et plus particulièrement sa partie est, fait partie des dix départements de France pour lesquels l'accès au numérique est peu développé, notamment en termes de couverture 4G.

Tissu économique : l'industrie à l'ouest, l'agriculture à l'est

Le tissu économique de la Drôme, qui compte 209 000 emplois, est façonné par sa géographie particulière (figure 2). Les espaces de plaine, au carrefour d'axes stratégiques et des grands bassins de consommation, sont propices aux activités logistiques et industrielles. Le secteur de l'industrie regroupe ainsi 17 % de l'emploi, soit davantage qu'en moyenne dans la région et en France métropolitaine.

De par sa situation le long du Rhône, la Drôme a constitué un lieu privilégié pour la filière nucléaire. Tricastin, Orano (ex-Areva), Eurodif Production et Framatome figurent parmi les principaux employeurs privés (4 800 postes fin 2015). Cette activité génère aussi des emplois indirects dans l'économie locale. L'industrie agro-alimentaire constitue une autre spécialisation industrielle du département, alimentée en partie par des productions locales (7 160 postes fin 2015).

À l'est, le relief favorise plutôt la présence d'activités agricoles qui assurent 12 % des emplois contre 4 % dans le département et 2 % dans la région. L'agriculture est surtout spécialisée dans la culture de fruits (abricots, pêches), la viticulture et les grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux dans la vallée du Rhône, lavande et lavandin en Drôme provençale). La Drôme est ainsi le deuxième département français pour la production et la transformation de plantes à parfums, aromatiques et médicinales, et le premier département agricole de la région en nombre d'emplois, devant le Puy-de-Dôme. La Drôme est engagée dans les démarches de qualité. De nombreuses exploitations sont certifiées bio, et beaucoup de produits sont valorisés par IGP, AOC ou AOP, comme l'olive de Nyons et l'huile essentielle de lavande de Haute-Provence, aussi produite dans la Drôme.

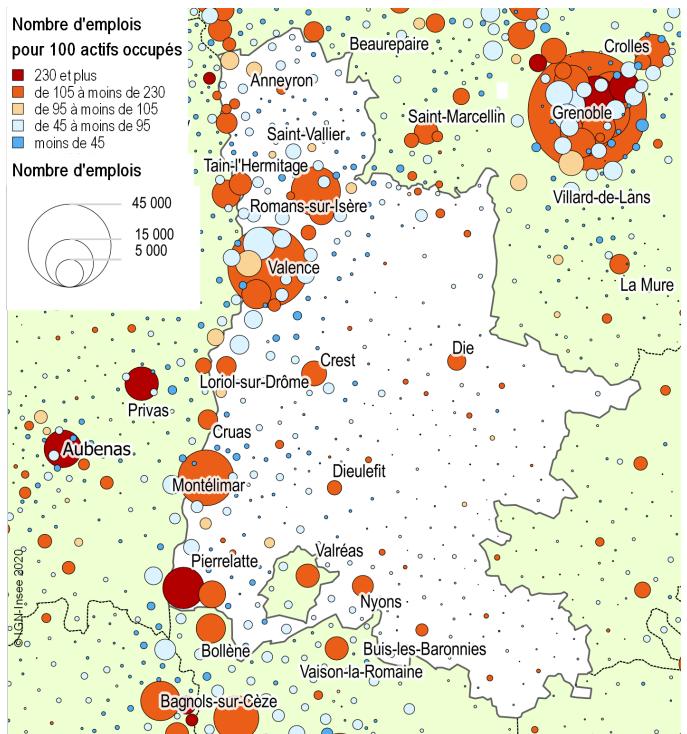
Des fragilités sociales, en particulier à l'est du département

15,2 % des habitants de la Drôme vivent sous le seuil de pauvreté en 2016, le deuxième taux de pauvreté le plus élevé de la région derrière l'Allier, et supérieur à celui de France métropolitaine (14,7 %). Le niveau de vie médian du département (20 100 euros par an) fait aussi partie des plus faibles de la région. Un habitant sur dix est âgé de 75 ans ou plus (contre 9 % en Auvergne-Rhône-Alpes). Ainsi, 31 % du revenu disponible des Drômois relève de pensions et retraites, soit davantage que dans la région.

La part des indemnités chômage pèse aussi fortement (3,5 %), comme en Ardèche. En effet, le taux de chômage est le plus élevé de la région (8,9 % au quatrième trimestre 2019). Les femmes sont relativement plus touchées que les hommes, contrairement à la tendance régionale. L'importance du chômage de longue durée, le faible niveau de formation (45 % des actifs ont un diplôme inférieur au bac contre 40 % dans la région) et l'éloignement des grands pôles d'emploi peuvent expliquer cette situation. Enfin, les jeunes adultes rencontrent de réelles difficultés d'insertion. 23 % des jeunes de 16 à 29 ans sont inactifs (hors étudiants)

2 L'emploi se concentre dans les grandes villes du département

Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés



Source : Insee, Recensement de la population 2014

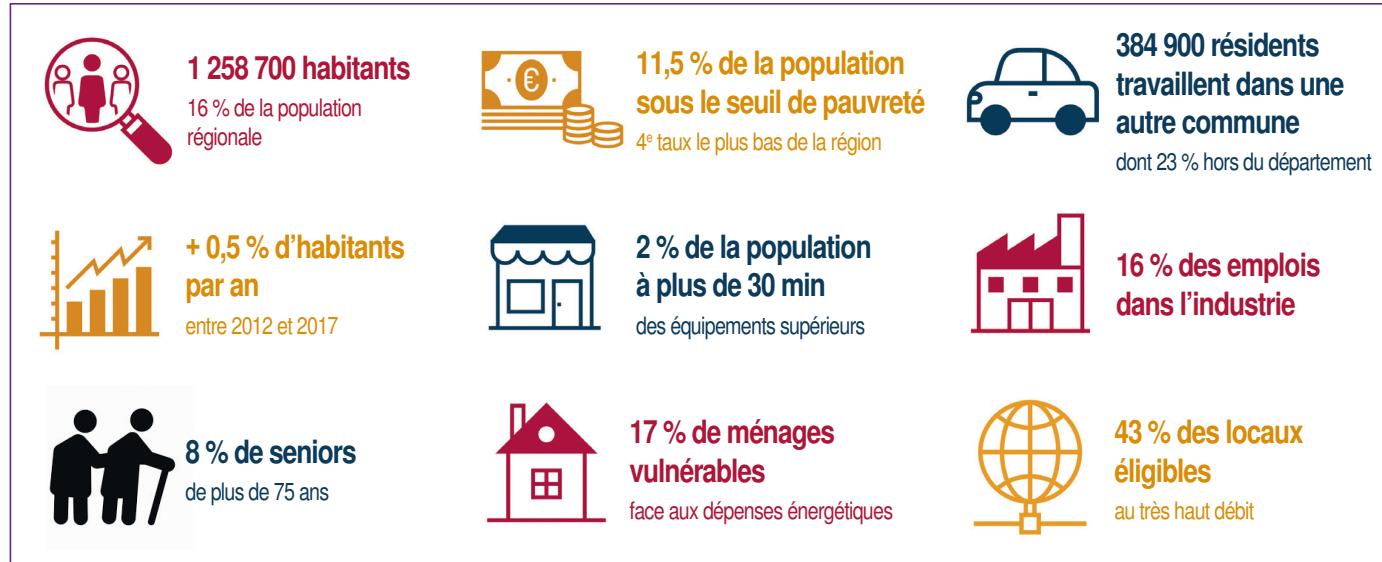
ou au chômage en 2016, contre 18 % dans la région et 20 % en France métropolitaine. L'ensemble des zones d'emploi sont touchées, notamment celles de Romans-sur-Isère (23 %) et de Montélimar (25 %) et plus généralement la vallée du Rhône. L'offre d'enseignement supérieur est par ailleurs limitée. Beaucoup de jeunes quittent ainsi le territoire.

À l'est du département, le taux de pauvreté s'élève à 19 %. Cette zone abrite des catégories socioprofessionnelles à revenus modestes (relevant de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce). La part des salariés en CDD atteint 15,3 % contre 10,5 % dans l'ensemble du département. Le temps partiel est répandu (30 % des emplois contre 22 % dans la Drôme). Le recours plus fréquent aux contrats courts ou saisonniers favorise l'alternance de périodes d'emploi et de chômage. ■

Département de l'Isère

La forte croissance périurbaine génère des problématiques de mobilité

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Une faible attractivité du département sur le plan migratoire

L'Isère, deuxième département le plus peuplé de la région après le Rhône, connaît un dynamisme démographique supérieur à celui de la France métropolitaine. Toutefois, le rythme de croissance de sa population est en ralentissement (+ 0,5 % par an entre 2012 et 2017 après + 0,8 % par an entre 2006 et 2011). Il est même désormais légèrement inférieur à la moyenne régionale (+ 0,6 % par an).

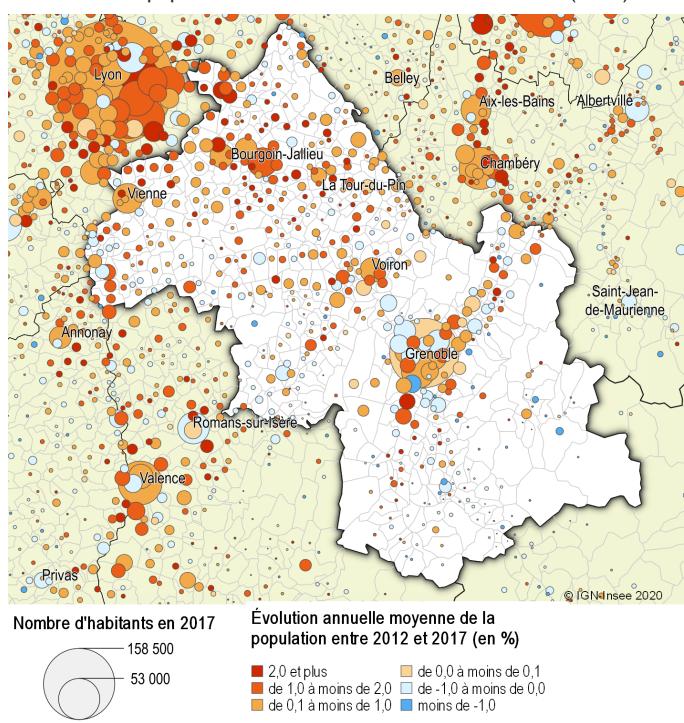
L'essor démographique isérois est quasi exclusivement porté par l'excédent des naissances sur les décès du fait d'une population plus jeune que la moyenne régionale. En revanche, l'arrivée de nouveaux habitants ne compense que très légèrement les départs. Si le département est attractif pour les étudiants grâce à son offre riche dans l'enseignement supérieur, les jeunes de 18 à 29 ans sont déficitaires au jeu des migrations résidentielles. L'Isère laisse également davantage partir ses retraités qu'elle n'en accueille. C'est aussi le cas pour ses cadres alors que le département en compte 11 %, soit plus que la région.

De nombreux déplacements domicile-travail depuis les espaces périurbains

Les grandes aires urbaines, c'est-à-dire celles de Grenoble, de Vienne et la partie iséroise de l'aire urbaine de Lyon, concentrent la croissance démographique départementale (figure 1). Toutefois, ce sont leurs parties périurbaines qui restent les espaces les plus dynamiques (+ 0,9 % par an entre 2012 et 2017). Près de la moitié de la population de l'Isère habite dans ces espaces, sous l'influence conjointe des métropoles de Grenoble et de Lyon marquées par l'étalement urbain. La croissance périurbaine est portée par des soldes migratoire et naturel excédentaires, en lien avec

1 La périurbanisation de Lyon et Grenoble tire la croissance démographique

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

l'installation de nouveaux ménages, relativement jeunes, en périphérie des grandes agglomérations. C'est en particulier le cas de Grenoble qui connaît un ralentissement de sa croissance, avec un déficit migratoire qui se creuse, en partie au profit de sa périphérie.

Ce déplacement de population vers les espaces périurbains engendre une importante problématique de déplacements domicile-travail. Plus de la moitié des habitants du nord de l'Isère quittent leur EPCI de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail (*figure 2*). Par ailleurs, peu d'Isérois sortent du département pour aller travailler (16 %) et seul un emploi sur dix est occupé par un actif ne résidant pas dans le département. Ces déplacements sont essentiellement effectués en voiture, générateurs d'émissions de CO₂. L'amélioration de l'offre de transports en commun pourrait permettre de tempérer le phénomène, les communes de l'Isère étant toutefois moins desservies par une gare ferroviaire que le reste de la région (37 % de la population couverte contre 41 %).

Des fragilités sociales malgré des niveaux de vie élevés

L'Isère fait partie des départements de la région où le niveau de vie médian est le plus élevé, même s'il reste derrière la Haute-Savoie, l'Ain, la Savoie et le Rhône. Il atteint 21 900 euros en 2016. La répartition des niveaux de vie est moins inégalitaire que dans la région. Le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et celui plafond des 10 % les plus modestes atteint 3,1 contre 3,4 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le taux de pauvreté est aussi moins élevé que dans la région (11,5 % contre 12,7 %) et le département se situe dans les dix départements de France métropolitaine les moins touchés par la pauvreté.

Pour autant, le département de l'Isère n'échappe pas aux enjeux de cohésion sociale. Les fragilités sociales, propres à la ville, sont présentes notamment dans la métropole de Grenoble où le taux de pauvreté atteint 14 % et culmine à 19 % au sein de la ville de Grenoble. Le département rassemble également 26 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui concentrent 16 % des habitants des 140 QPV de la région. L'Isère recense la même part de jeunes de 16 à 29 ans inactifs (hors étudiants) ou au chômage en 2016 que la région (18 %) mais certaines zones d'emploi sont davantage concernées, notamment celles de Bourgoin-Jallieu (21 %) et de Vienne-Roussillon (20 %), comme plus généralement l'ensemble de la vallée du Rhône.

Des activités de R&D et des industries de pointe

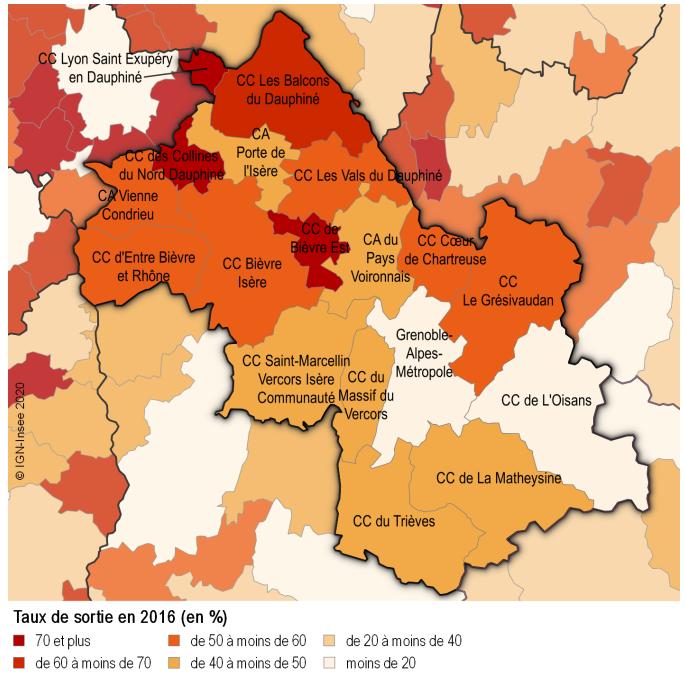
L'Isère, et en particulier la région grenobloise, dispose d'un appareil productif très spécialisé dans les industries de pointe et la recherche scientifique (micro et nanotechnologies, nouvelles technologies de l'énergie, biotechnologies). Le département se distingue par une forte proportion d'emplois dans les fonctions métropolitaines de conception, recherche et prestations intellectuelles (5 % contre 3 % dans la région). L'Isère compte aussi 12 % de cadres des fonctions métropolitaines (contre 10 % dans la région) au potentiel de développement économique et à contenu décisionnel élevé. Cette spécificité renvoie à l'histoire économique de la région grenobloise, marquée par une forte tradition d'articulation entre les activités de recherche et l'industrie ainsi que par la présence d'importants centres de recherche comme le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et le Centre national de recherche scientifique.

Le département accueille également de nombreuses activités de production avec une forte spécialisation dans le secteur de la fabrication d'équipements électriques et de produits informatiques (STMicroelectronics et Schneider Electric) qui concentrent un quart des postes industriels.

L'industrie est aussi très internationalisée avec une forte proportion d'emplois industriels sous pavillon étranger. Des entreprises comme Caterpillar, Bekton Dickinson et Hewlett Packard sont implantées depuis longtemps sur le territoire. ■

2 Dans le nord Isère, plus d'un actif sur deux quitte son EPCI pour aller travailler

Taux de sortie par établissement public de coopération intercommunale (EPCI) (en %)



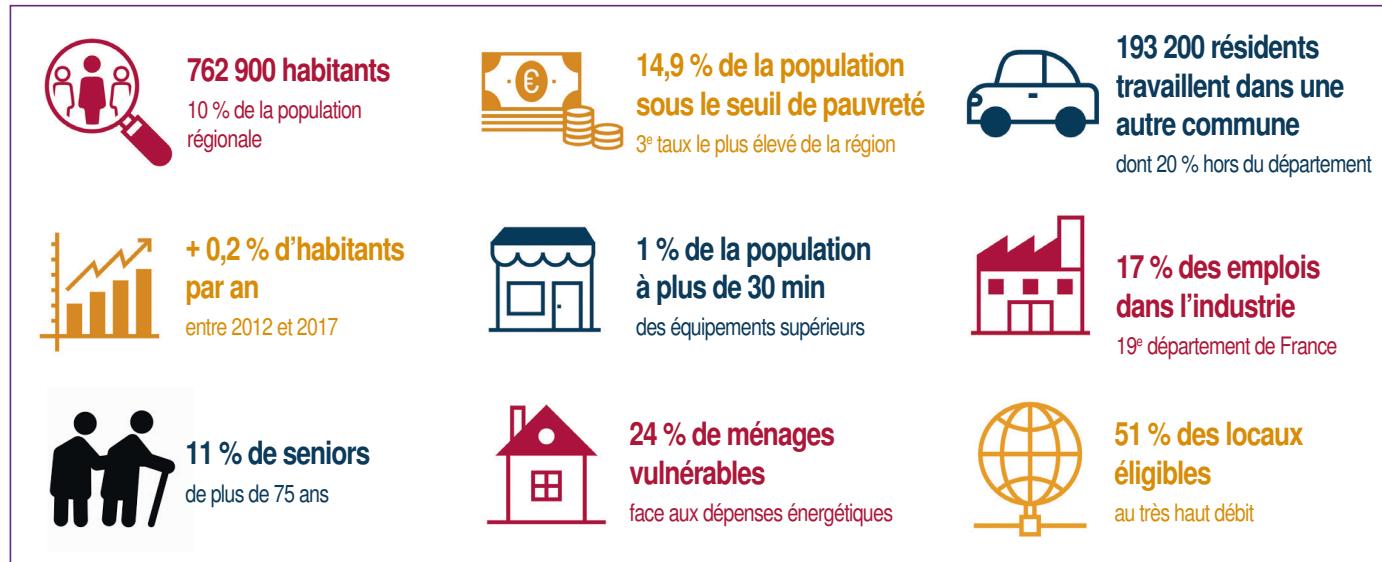
Note de lecture : dans la CC Le Grésivaudan, le taux de sortie est de 54 %, c'est-à-dire que 54 % des habitants de la CC ayant un emploi travaillent en dehors de la CC.

Source : Insee, Recensement de la population 2016

Département de la Loire

Un département qui reste marqué par la reconversion de son industrie

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Faible croissance démographique mais forte périurbanisation

La Loire est le quatrième département de la région au plus faible dynamisme démographique, juste devant le Cantal et l'Allier qui perdent des habitants, et la Haute-Loire. Le département bénéficie d'un excédent des naissances sur les décès qui soutient sa croissance démographique, tandis que son attractivité est faible. La vallée du Gier et le Forez sont les territoires où la population croît le plus vite (*figure 1*). Saint-Étienne et son pôle urbain renouent avec la croissance démographique, après plusieurs décennies de baisse. Ce regain s'explique par un redressement du solde migratoire qui, bien que toujours déficitaire, est dorénavant compensé par l'excédent naturel. En revanche, le pôle urbain de Roanne perd des habitants, au profit des communes environnantes.

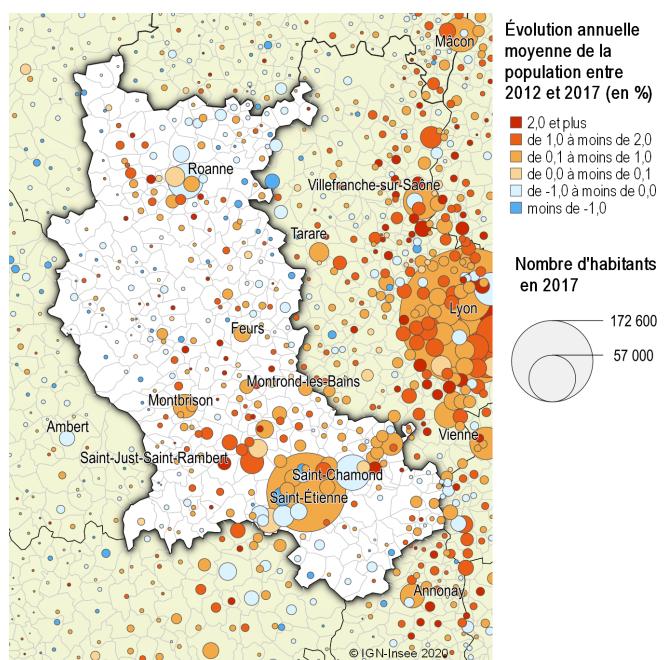
Une industrie pourvoyeuse d'emplois peu qualifiés

Sur les trente dernières années, l'emploi est stable dans la Loire. Elle fait ainsi partie des départements les moins dynamiques en termes d'emploi. Sur la période 2010-2017, l'emploi salarié n'a progressé que de 0,2 % par an (contre 0,8 % dans la région) ce qui n'a pas suffit à compenser le recul de l'emploi non salarié.

L'emploi salarié dans l'industrie a diminué de 2 % par an entre 1989 et 2017. Cette baisse est plus prononcée qu'aux niveaux régional et national (respectivement – 1,1 % et – 1,4 % par an). C'est la plus importante de la région. Mais la métallurgie représente encore 23 % des emplois industriels salariés de la région soit deux fois plus que la moyenne métropolitaine (12 %). Le secteur textile est lui aussi surreprésenté (9 % de l'emploi salarié contre 3 % pour la moyenne métropolitaine). Ces deux secteurs, traditionnellement pourvoyeurs d'emplois peu qualifiés,

1 Roanne perd des habitants au profit de sa périphérie

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

ont été particulièrement touchés par le recul des emplois industriels. Toutefois, des entreprises ligériennes du textile sont technologiquement innovantes et sont parties prenantes du pôle de compétitivité Techteria Auvergne-Rhône-Alpes. Ce positionnement sur une industrie moderne et technologique peut être source de développement.

L'utilisation des transports en commun est peu développée

Seulement 7 % des personnes travaillant dans la Loire utilisent les transports en commun pour leur trajet domicile-travail (*figure 2*), soit quatre points de moins que la moyenne régionale. Plus de la moitié des Stéphanois (54 %) qui travaillent à Saint-Étienne même utilisent principalement leur voiture pour aller travailler. Une plus forte utilisation des transports en commun pourrait contribuer à une réduction des émissions de CO₂ causées par ces nombreux déplacements. Une réelle opportunité réside dans la présence d'un réseau ferroviaire plutôt dense. Près de la moitié des Ligériens vivent dans une commune où se trouve une gare ferroviaire de voyageurs, ce qui représente neuf points de plus que la moyenne régionale.

Un déficit de cadres

Une partie des entreprises reste positionnée sur des secteurs pourvoyeurs d'emplois peu qualifiés. Ceci peut en partie expliquer la moindre qualification des emplois dans le département. Ainsi, en 2016, seulement 12,7 % des actifs occupant un emploi dans le département sont cadres contre 17,1 % sur l'ensemble de la région. Le territoire est donc moins attractif pour les cadres qui sont plus nombreux à quitter le département qu'à s'y installer. De plus, Saint-Étienne se distingue des autres métropoles françaises par une faible part de cadres des fonctions métropolitaines (CFM). Ainsi, seulement 7,9 % des emplois sont qualifiés de CFM contre 12,7 % en moyenne pour les métropoles de province.

Rénovation du parc de logements

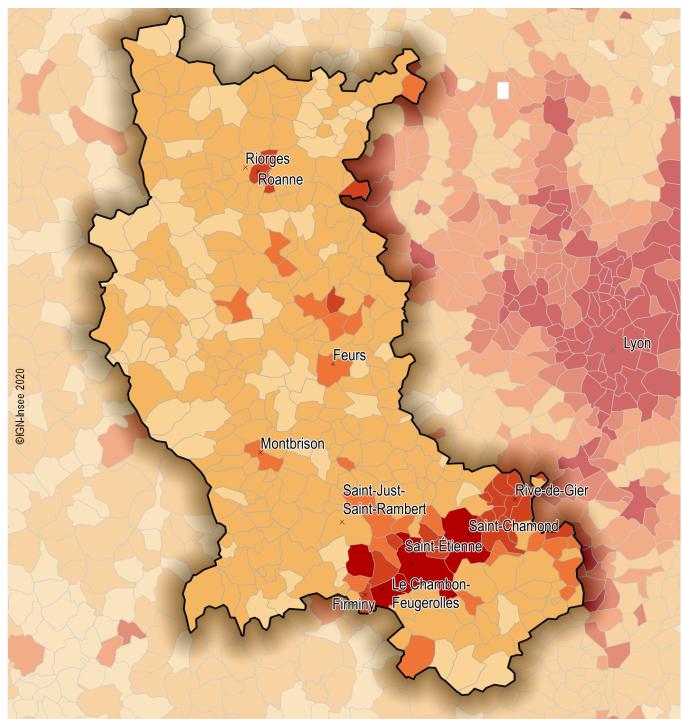
Dans la Loire, en 2016, 10,1 % des logements sont vacants, soit 1,5 point de plus que la moyenne régionale. Le parc de logements du département est également plus ancien. Ainsi, la moitié d'entre eux ont été construits avant 1970 et donc avant les premières normes d'isolation des logements. Dans la Loire, 24 % des ménages sont considérés comme vulnérables face aux dépenses énergétiques, soit cinq points au-dessus de la moyenne régionale. Une part importante de leur revenu doit être consacrée aux dépenses de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Cet écart conjugue des dépenses énergétiques un peu plus fortes et des revenus plus faibles que la moyenne régionale.

De fortes fragilités sociales

Le niveau de vie médian est de 19 900 euros, soit 8 % de moins que le niveau régional. Près de 15 % de la population ligérienne vit sous le seuil de pauvreté ce qui place la Loire au troisième rang des départements de la région ayant les taux de pauvreté les plus élevés. Au sein de la communauté urbaine de Saint-Étienne, ce taux atteint 18,4 %, et s'élève même à 24 % au sein de la ville de Saint-Étienne. Les jeunes Stéphanois de moins de 30 ans sont particulièrement concernés (taux de pauvreté de 37 %). Ils sont un peu plus souvent inactifs (hors étudiants) ou au chômage qu'en moyenne dans la région. ■

2 7 % des Ligériens utilisent les transports en commun pour aller travailler

Part des actifs allant travailler en transports en commun (en %)

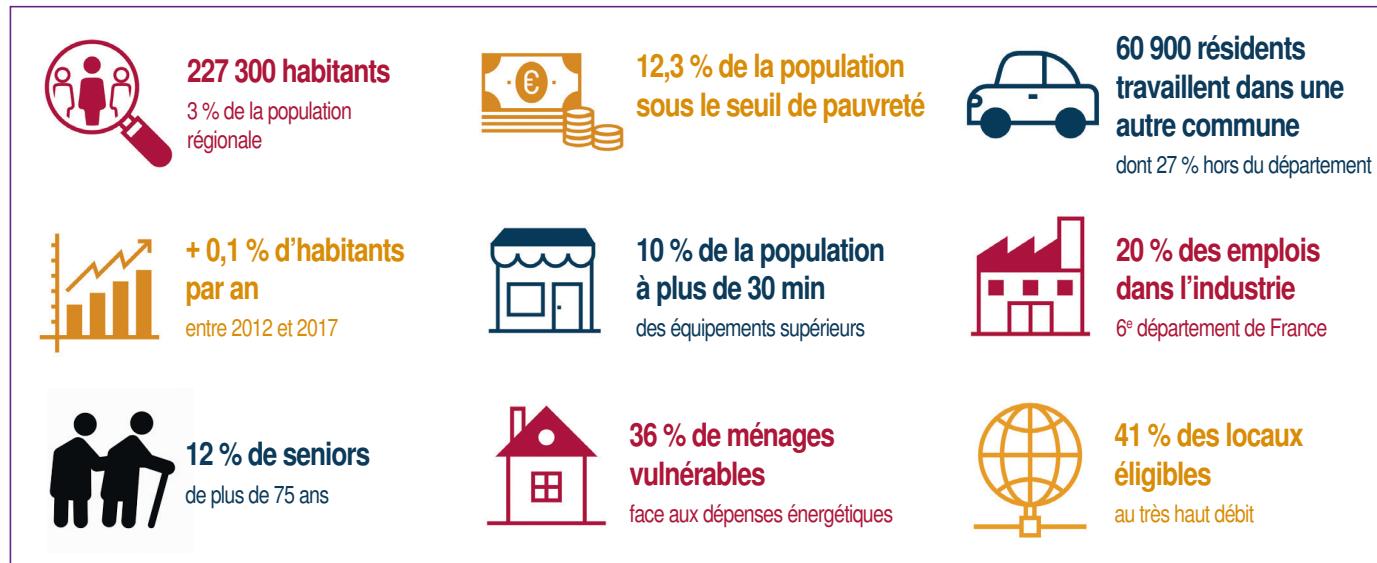


Source : Insee, Recensement de la population 2016

Département de la Haute-Loire

L'est sous influence urbaine mais des enjeux de désenclavement à l'ouest

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

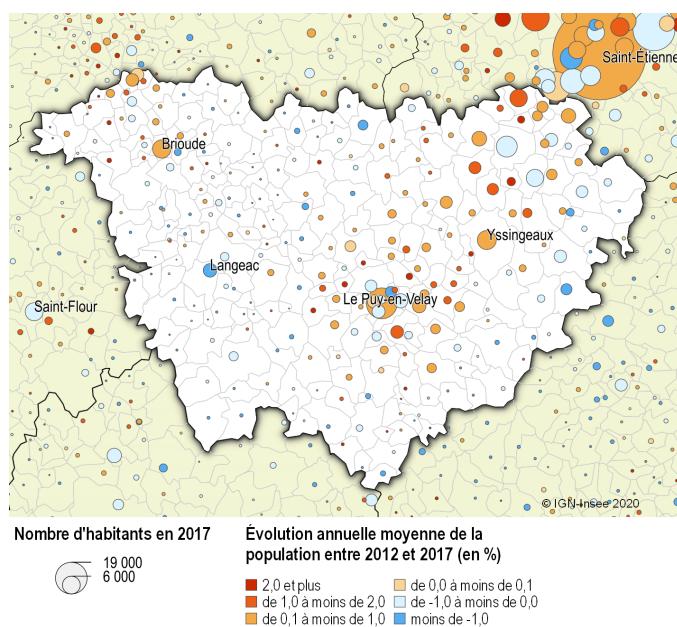
La croissance démographique ralentit

La Haute-Loire gagne des habitants depuis une quarantaine d'années grâce aux arrivées de population. La croissance démographique tend cependant à ralentir depuis le début des années 2000 : le déficit des naissances par rapport aux décès s'amplifie et les apports migratoires se sont réduits. À moyen et long termes, le département devra donc continuer à attirer des habitants pour alimenter la croissance de sa population. La part des personnes âgées de plus de 65 ans pourrait atteindre 33 % en 2050, soit dix points de plus qu'aujourd'hui.

La géographie de plateau, très caractéristique du département, conduit à la présence d'une population dispersée sur des terres de haute altitude (*figure 1*). Dans ce contexte, le maintien des commerces et des services dans les zones faiblement peuplées, où l'accès aux services est déjà la plus difficile, constitue un enjeu particulier. Les niveaux d'équipements sont relativement satisfaisants dans plusieurs domaines. Cependant, la faible densité de population fait supporter des temps d'accès élevés aux habitants des communes les plus isolées (Monts de la Margeride, plateau de la Chaise-Dieu...). L'éloignement aux services de santé (médecin, laboratoire d'analyses, kinésithérapeute...), en particulier, peut s'avérer problématique dans ces zones où la population est sensiblement plus âgée qu'en moyenne. Actuellement, près d'un quart de la population départementale se situe à plus de 30 minutes d'un service d'urgences. Cette proportion est quatre fois plus forte qu'au plan national. La part de la population éloignée est également sensiblement plus importante qu'en moyenne pour des commerces et services dont l'usage est plus courant. Le maintien d'un maillage de petits pôles de proximité s'avère donc indispensable pour contenir ces temps d'accès et prévenir les risques de fracture territoriale entre les communes sous influence urbaine et les territoires plus enclavés, qui restent toujours en marge de la croissance démographique.

1 L'est du département gagne des habitants

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

Un taux de vacance des logements très élevé

Une part importante des logements de Haute-Loire ne sont pas habités de manière permanente. En 2016, près de trois habitations sur dix sont des résidences secondaires ou des logements vacants, contre deux sur dix en moyenne en France métropolitaine. En particulier, la Haute-

Loire se démarque par un taux de vacance extrêmement élevé qui la classe parmi les six départements français où la proportion de logements vacants est la plus forte (12,4 % contre 8,5 % en moyenne régionale). Le phénomène est très prégnant dans des petits pôles comme Brioude ou certains bourgs de l'ouest du département, comme celui de Langeac où il touche près d'un logement sur quatre. La revitalisation de certaines communes peut prendre appui sur des actions en faveur de la rénovation de l'habitat, dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des habitants qui souhaiteraient s'y installer.

La prise en compte des futurs besoins liés au vieillissement représente un autre défi majeur. Pouvoir continuer à vivre chez soi malgré l'avancement en âge constitue souvent un gage d'autonomie pour les personnes qui vieillissent. Si une grande partie des ménages altiligériens sont propriétaires de leur logement (70 %, soit 12 points de plus que la moyenne de France métropolitaine), cette situation est loin de refléter une forme d'aisance financière. Le niveau de vie de la population est en effet plus faible dans le département qu'en moyenne. Réaliser des travaux d'entretien ou d'aménagement peut donc s'avérer coûteux pour une partie des ménages, notamment ceux percevant de faibles retraites agricoles. D'autant plus qu'ils résident souvent dans des maisons anciennes (33 % des maisons individuelles ont été construites avant 1970 – contre 21 % en moyenne régionale – à une époque où l'on accordait moins d'attention aux performances thermiques des bâtiments). Compte tenu des caractéristiques du parc de logements et du climat rigoureux, en 2015, 36,3 % des ménages de Haute-Loire sont exposés à une forme de précarité énergétique en ce sens qu'ils consacrent une part importante de leur revenu disponible à des dépenses d'énergie en lien avec leur logement (chauffage et eau chaude sanitaire). Cette part est supérieure de 8 points à la moyenne régionale. Cette fragilité se double, pour certains d'entre eux, d'une forte dépendance à la voiture et aux coûts générés par ce mode de transport.

Un territoire peu connecté

La Haute-Loire reste un département relativement enclavé. Les déplacements s'organisent principalement autour de deux axes routiers structurants, la N88, reliant Le Puy-en-Velay à Saint-Étienne via Yssingeaux, et la N102 raccordant le Puy-en-Velay à l'autoroute A75 via Brioude. La situation géographique de la préfecture restreint ses connexions avec les grands centres économiques et son insertion dans les réseaux métropolitains. Elle se situe en effet à plus d'une heure de route des autres grands pôles urbains (1h10 vers Saint-Étienne et Issoire, 1h45 vers Clermont-Ferrand). La desserte ferroviaire demeure par ailleurs limitée. En conséquence, la population du département est plus éloignée des gares qu'à l'échelle de la région. En 2017, 40 % des habitants de Haute-Loire résident à moins de 10 minutes d'une gare. Cette part atteint 60 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Parallèlement au développement des infrastructures routières, l'amélioration de l'accessibilité numérique constitue probablement un axe de développement majeur pour les années à venir. Il s'agit aussi bien de répondre aux nouveaux modes de vie des ménages actifs, d'offrir des conditions attractives permettant aux entreprises de s'implanter, que de tirer parti de nouvelles technologies comme la télémédecine. La Haute-Loire est actuellement l'un des départements français les plus en retard en termes de couverture 4G, tout comme le Cantal et l'Ardèche. Début 2019, 64 % de la superficie du département est couverte par au moins deux opérateurs, contre 76 % en Auvergne-Rhône-Alpes. La part de locaux éligibles au très haut débit est également plus faible qu'en moyenne régionale, d'après les données disponibles au 2^e trimestre 2017. Les enjeux pour le département ne se limiteront pas uniquement au fait d'accélérer le déploiement des infrastructures numériques. Ils résideront aussi dans la capacité à favoriser l'appropriation et l'usage des outils numériques au sein d'une population rurale, moins diplômée qu'en moyenne et disposant de revenus modestes.

Un tissu industriel à l'ancrage local pour certaines entreprises

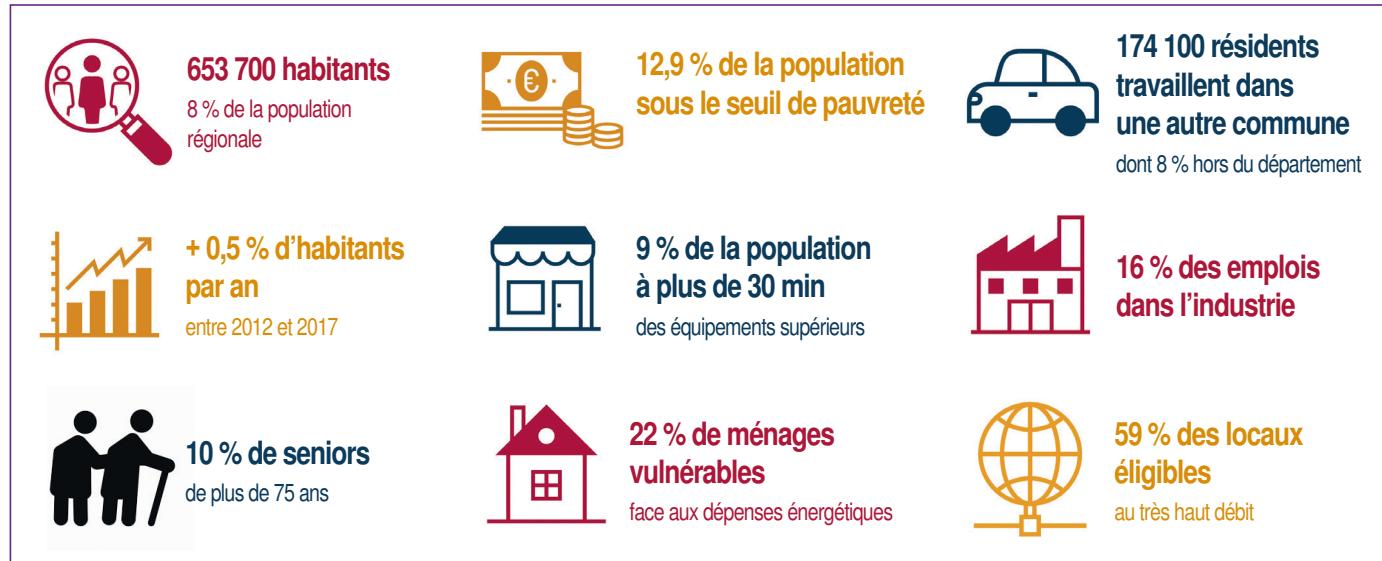
Le département de la Haute-Loire conserve une très forte assise productive. Avec 20 % de l'emploi dans ce secteur, il se place au sixième rang des départements français les plus industrialisés. La présence de l'industrie est plutôt un atout au sein de ce département rural. Elle contribue d'abord à diversifier le tissu économique, marqué également par une forte tradition agricole. Par ailleurs, l'industrie assure généralement des niveaux de salaire supérieurs à ceux d'autres secteurs d'activités tels que le commerce de détail ou les services aux particuliers. Les métiers des services à la personne et de l'action sociale constituent des viviers d'emplois pour les bassins ruraux. Mais ils prennent généralement la forme d'emplois précaires (car portant sur de faibles volumes horaires) ou instables par la nature des contrats de travail (fréquence des CDD). La Haute-Loire est d'ailleurs le premier département pour l'importance du temps partiel féminin : en 2016, 38 % des salariées y occupent un emploi à temps partiel.

Le tissu industriel de Haute-Loire allie la présence de PME locales et de grands groupes. Les entreprises du territoire ont su maintenir des savoir-faire locaux, dans des activités comme le textile, mais aussi et surtout la plasturgie. Le plateau de Sainte-Sigolène constitue aujourd'hui l'un des premiers bassins français de l'extrusion de polyéthylène destiné à l'emballage. Il abrite une soixantaine de PME et d'entreprises de taille intermédiaire. Les entreprises leaders de ce secteur ont pour la plupart des origines locales (Groupe Barbier par exemple). Tous secteurs confondus, seuls 38,8 % des emplois des établissements implantés en Haute-Loire dépendent de centres de décision extérieurs au territoire, une part nettement plus faible que la moyenne des départements français. Cet ancrage local peut être un facteur de résilience de l'emploi. À l'ouest du département, la présence de quelques grands sites de production contribue à maintenir de l'activité au cœur d'une zone de très faible densité économique et en déprise démographique. Cependant, l'appartenance de ces établissements à des groupes de dimension mondiale peut aussi fragiliser la zone vis-à-vis de stratégies d'entreprise sur lesquelles elle n'a pas prise. ■

Département du Puy-de-Dôme

Population et emploi se polarisent autour de Clermont-Ferrand

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Une attractivité démographique nouvelle

Le département du Puy-de-Dôme a connu, durant les décennies 80 et 90, une stagnation de sa population. Depuis le début des années 2000, il redevient attractif et attire de nouveaux habitants. Ainsi, dans la période la plus récente (2012-2017), la population du département augmente plus rapidement (+ 0,5 % par an) que celle de la France métropolitaine et que celle des départements voisins. Maintenir cette attractivité est un enjeu pour assurer un renouvellement des actifs.

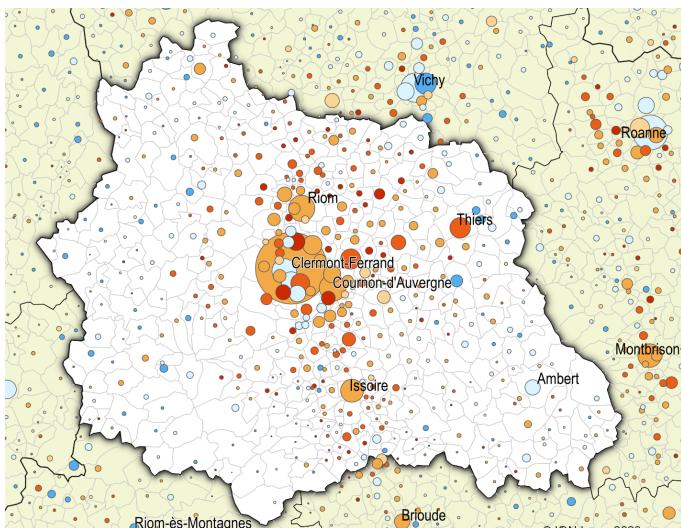
Une composante non négligeable de l'attractivité du Puy-de-Dôme est liée à la présence de formations universitaires. Ainsi, les jeunes de 15 à 29 ans ont un poids notable dans la métropole de Clermont-Ferrand. Ils représentent 24 % des habitants, contre seulement 14 % dans le reste du département. En revanche, le territoire ne parvient pas à retenir cette population jeune une fois qu'elle a terminé ses études et qu'elle entre dans la vie active. Le solde migratoire est fortement négatif pour les 25-29 ans. Même si c'est une constante des pôles universitaires, les départs sont, en proportion, plus nombreux à Clermont-Ferrand que dans les autres métropoles de la région.

Une forte polarisation autour de Clermont-Ferrand et des espaces à préserver

En termes de population, la spécificité du département du Puy-de-Dôme réside dans la polarisation urbaine autour d'une seule agglomération importante : Clermont-Ferrand, avec ses 268 700 habitants et 41 % de la population du département (figure 1). Le second ensemble urbain notable, Riom, ne représente que 33 700 habitants. Les unités urbaines d'Issoire et de Thiers n'abritent respectivement que 15 700 et 14 000 personnes. L'absence d'un réseau urbain étagé et équilibré pose la question de l'équilibre des territoires, fortement sous influence d'un seul pôle urbain.

1 Une population très polarisée autour de Clermont-Ferrand

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

En revanche, la part de la population vivant hors de l'influence des villes est importante (33 % contre 23 % dans la région). Le Puy-de-Dôme a ainsi gardé un équilibre entre espace rural et urbain, ce qui, avec son patrimoine naturel, ses terres agricoles et ses massifs montagneux,

explique une partie de son potentiel attractif. Les espaces naturels, tels que les deux parcs naturels régionaux des volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez, sont des atouts touristiques à valoriser mais aussi un patrimoine à préserver. En effet, depuis 10 ans, l'espace périurbain gagne de la population (+ 1,1 % par an entre 2006 et 2011 et + 0,9 % entre 2012 et 2017). Ce phénomène d'étalement et d'éloignement génère de nombreuses navettes, génératrices de pollution. Une bonne part des actifs du département viennent travailler tous les jours en voiture dans la métropole.

Une forte polarisation qui concerne également les emplois

La polarisation autour de Clermont-Ferrand est aussi économique : 59 % des emplois offerts et 68 % des salaires versés dans le Puy-de-Dôme sont issus de la métropole. La présence historique des usines Michelin représente presque la moitié des emplois industriels locaux. Quelques pôles d'emplois secondaires existent, mais de taille modeste par rapport aux 158 000 emplois de la capitale départementale. Riom, avec 22 000 emplois au nord de Clermont-Ferrand, se signale par un tissu économique et industriel assez varié, marqué par la compagnie des eaux de Volvic et les laboratoires Merck. Issoire est un deuxième cas de figure, avec 19 000 emplois et une physionomie très industrielle (24 % de l'emploi est industriel). On y trouve une forte prédominance de la métallurgie et des grands établissements, due à la présence d'une très grande usine de fabrication de tôles aéronautiques. Enfin, Thiers, avec ses 14 000 emplois, marquée par une ancienne tradition industrielle, continue à vivre de l'industrie de la coutellerie et de ses dérivés. Mais c'est la zone d'emploi de la région qui a perdu le plus d'emploi depuis 1998 (- 18 %). Thiers demeure un espace économique plus autonome, avec peu de déplacements domicile-travail en dehors de la zone d'emploi.

Les activités économiques du département sont faiblement diversifiées. Le Puy-de-Dôme est une terre de tradition industrielle, reposant principalement sur le caoutchouc, la métallurgie ou l'agroalimentaire. Les secteurs des services aux entreprises et des technologies de l'information et de la communication (TIC) sont peu développés. De plus, l'emploi public dans le département est très présent (cinquième de France avec 9,9 emplois publics pour 100 habitants), et ce dans les trois versants de la fonction publique. Mais ce taux d'administration pourrait ne pas se maintenir à ce niveau, notamment si la perte du statut de capitale régionale venait provoquer une diminution du nombre d'emplois publics. Dans le département, les activités de recherche et développement sont importantes. La présence de nombreux techniciens et chercheurs favorise l'innovation et sa diffusion dans l'ensemble du tissu productif est un atout pour la compétitivité des entreprises.

Pour dynamiser son économie, le Puy-de-Dôme est confronté aux faibles performances de son réseau ferroviaire, qui impose des temps de parcours longs, notamment vers Paris. Le territoire se trouve toutefois à la croisée de grandes infrastructures routières et d'une plateforme aéroportuaire qui permettent d'améliorer sensiblement l'accessibilité longue distance.

Un équilibre des territoires à trouver

Le Puy-de-Dôme se caractérise par un clivage territorial entre les espaces urbanisés et ceux alentours. L'âge de la population et la typologie des ménages et des familles est très différente dans chacun de ces deux espaces. À Clermont-Ferrand, les ménages d'une seule personne représentent 46 % de l'ensemble, contre 33 % dans le reste du département, où priment les familles avec ou sans enfants (66 % des ménages). Les compositions socioprofessionnelles de ces deux espaces sont également très contrastées. La population active résidente clermontoise compte proportionnellement deux fois plus de cadres et de professions intellectuelles que le reste du département

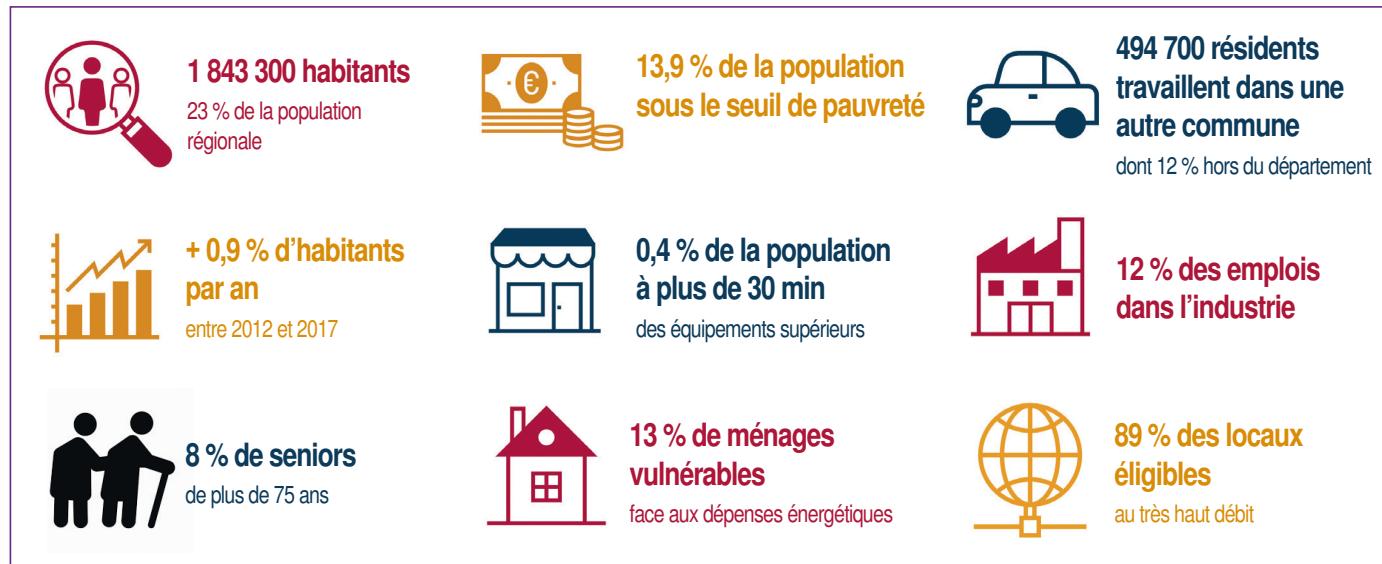
(19 % contre 11 %), contrairement à la part d'ouvriers. Il existe un risque d'une fracture démographique entre les territoires en fort développement situés dans les espaces urbains et les territoires ruraux de montagne au moindre dynamisme.

Un des enjeux principaux pour les communes rurales (où vivent 206 000 personnes, soit le tiers de la population du Puy-de-Dôme) est de limiter l'isolement. En moyenne, 22 % des habitants des zones rurales sont à plus de 15 minutes des équipements de la gamme intermédiaire (par exemple les supermarchés, banques, collèges, magasin de vêtements), contre seulement 7 % de l'ensemble de la population du Puy-de-Dôme. Un quart des ruraux sont à plus de 30 minutes en moyenne des équipements dits supérieurs, contre à peine 1 % des personnes habitant en ville. Les habitants des zones montagneuses (Livradois-Forez, massif du Cézallier) sont les plus concernés, contrastant avec les conditions beaucoup plus favorables d'accès aux services observés dans la vallée de l'Allier et la plaine de la Limagne, où se trouve l'essentiel du tissu urbain du département. ■

Département du Rhône

Le département concentre un quart des emplois et de la population de la région

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Un département de plus en plus peuplé

Au 1^{er} janvier 2017, le Rhône compte 1 843 300 habitants, soit près du quart de la population de la région. La croissance démographique du département est rapide (+ 0,9 % par an entre 2012 et 2017, contre + 0,6 % dans la région), soit + 16 100 habitants chaque année. C'est la troisième hausse la plus importante parmi les départements de la région après la Haute-Savoie et l'Ain. Son dynamisme démographique, longtemps dû à l'excédent des naissances sur les décès, profite désormais aussi d'une hausse de l'attractivité du territoire. Avec l'étalement urbain de Lyon, le Rhône hors Métropole contribue à parts égales à cette croissance (figure 1).

À l'horizon 2050, le Rhône devrait encore gagner environ 370 000 personnes, notamment grâce aux naissances, nombreuses en raison de la jeunesse de sa population. Les départs devraient être plus nombreux que les arrivées, l'étalement périurbain de Lyon s'effectuant de plus en plus en dehors du département, vers l'Ain, la Loire et l'Isère.

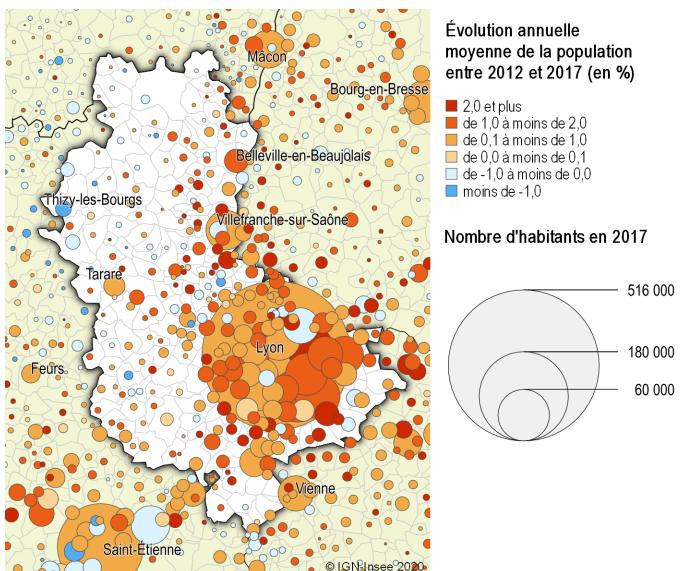
En particulier, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus serait multiplié par 1,8 en 2050 (266 000 seniors estimés). Même si les évolutions n'y sont pas les plus importantes, du fait de sa population jeune, le Rhône est le département de la région où le nombre de seniors et de seniors dépendants est le plus élevé en 2015, comme il devrait l'être aussi en 2050. Cela suppose donc d'adapter les moyens de prise en charge de cette population à plus long terme, notamment en ce qui concerne l'offre de places en Ehpad et les aides à domicile.

Un territoire qui continue de se densifier

En raison de sa faible superficie, le département affiche une densité moyenne élevée (560 hab/km²). Au sein du territoire, la Métropole de Lyon est particulièrement dense (2 570 hab/km²). Cependant, le Rhône

1 L'étalement urbain de Lyon se poursuit

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

hors Métropole est également plus dense qu'en moyenne régionale (160 hab/km² contre 110 hab/km²).

Par ailleurs, les entrées d'actifs occupés (solde de 93 500 entrants) et de touristes, notamment à Lyon, amplifient la densification du territoire. La densité d'emploi au lieu de travail a augmenté de 0,8 % par an dans le

Rhône entre 2006 et 2016. En particulier, dans la Métropole de Lyon, la densité d'emploi s'accroît à la même vitesse que dans le département et se situe à 1 300 emplois par km² en 2016, soit 25 fois plus qu'en moyennes régionale et nationale.

De plus, l'artificialisation des sols est importante et progresse vite. Ce phénomène de densification soulève ainsi d'importants enjeux en matière d'aménagement du territoire et d'espaces naturels à préserver.

Un réseau de transports face aux déplacements croissants

En lien avec l'accroissement de la population et l'étalement urbain, les déplacements domicile-travail sont de plus en plus nombreux (*figure 2*). En 2016, parmi l'ensemble des personnes habitant ou travaillant dans le département, 77 % changent de commune ou d'arrondissement pour travailler. Ce nombre de navetteurs augmente 2,4 fois plus vite que la population active occupée. Entre 2011 et 2016, on compte ainsi 11 500 navetteurs supplémentaires chaque année dans le département. Le nombre d'actifs occupés résidant loin de leur emploi, souvent hors du département, s'accroît. La part des navetteurs entrant dans le département est stable, tandis que celle des sortants augmente. Si ces derniers sont encore peu nombreux (58 800 en 2016 soit 8 % des navetteurs), leur nombre s'accroît à un rythme soutenu.

24 % des actifs occupés rhodaniens utilisent les transports en commun pour aller travailler (contre 11 % dans la région). Ce taux monte à 29 % dans la Métropole de Lyon. En dix ans, le nombre d'actifs occupés résidents usagers des transports en commun a augmenté de 3,3 % par an, soit beaucoup plus vite que la population active occupée.

Adapter le réseau de transports, en particulier continuer à développer les transports en commun (lignes, fréquence...), est donc un enjeu majeur pour répondre aux besoins des usagers quotidiens et faire face à la hausse attendue de ces mouvements dans les années à venir.

Une forte concentration des emplois

Le Rhône représente plus du quart de l'emploi régional, un chiffre en hausse. L'influence de Lyon dépasse largement le territoire du département. Près d'un quart des actifs occupés sous influence du pôle urbain de Lyon résident dans un autre département (134 000 en Isère et 102 000 dans l'Ain notamment). Dans le Rhône, l'emploi augmente légèrement moins vite que la population, mais ce rythme est toutefois 2,3 fois plus rapide que la moyenne régionale. Cela implique un accroissement de la concentration des emplois et du rôle moteur du département dans l'activité économique régionale. Les politiques récentes liées à la régionalisation ont accentué ce phénomène en favorisant le retour des emplois dans les grands pôles. Il reste à évaluer si cette stratégie est soutenable au vu des enjeux associés.

Des tensions sur le marché du logement

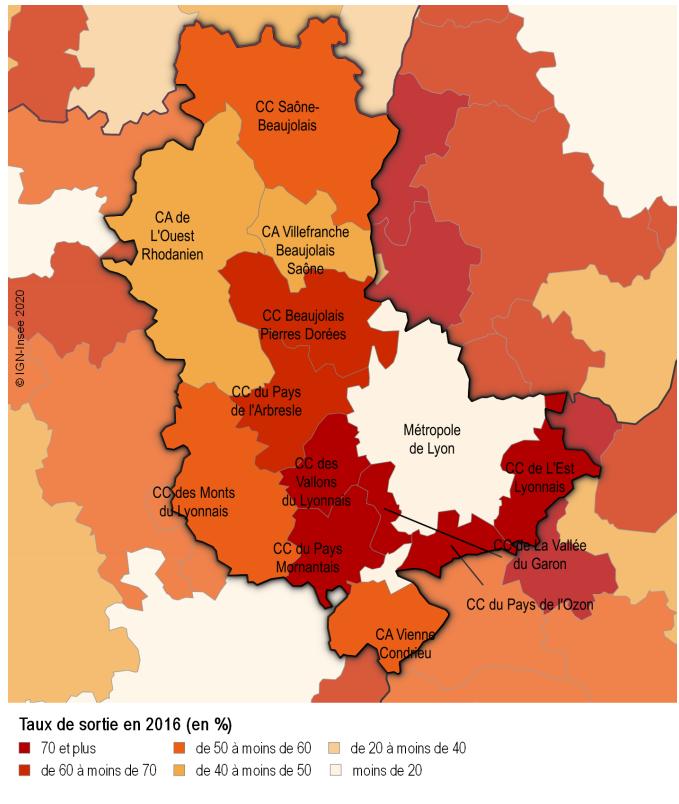
Autre conséquence de l'attractivité de Lyon et de la densification du département, les difficultés liées au logement s'accentuent. Dans la Métropole en particulier, 13 % des habitants sont en situation de suroccupation de leur logement, contre 9 % en France. Face à un prix du foncier très élevé qui continue à croître, notamment dans la Métropole de Lyon, les tensions sur le marché de l'immobilier et sur la demande de logements sociaux sont importantes. Dans ce contexte, le maintien de la dynamique de construction de logements est primordiale.

De fortes inégalités sociales

Le niveau de vie médian des ménages rhodaniens se situe parmi les plus élevés d'Auvergne-Rhône-Alpes (22 000 euros par an contre 21 500 euros dans la région). Parallèlement, 13,9 % des ménages du Rhône vivent sous le seuil de pauvreté, soit davantage qu'au niveau régional (12,7 %) mais moins qu'en France métropolitaine (14,7 %). Le Rhône présente ainsi de fortes inégalités sociales : le rapport entre le

2 De nombreux « navetteurs » quittent leur territoire pour aller travailler

Taux de sortie par établissement public de coopération intercommunale (EPCI) (en %)



Note de lecture : dans la CC des Monts du Lyonnais, le taux de sortie est de 54 %, c'est-à-dire que 54 % des habitants de la CC ayant un emploi travaillent en dehors de la CC.

Source : Insee, Recensement de la population 2016

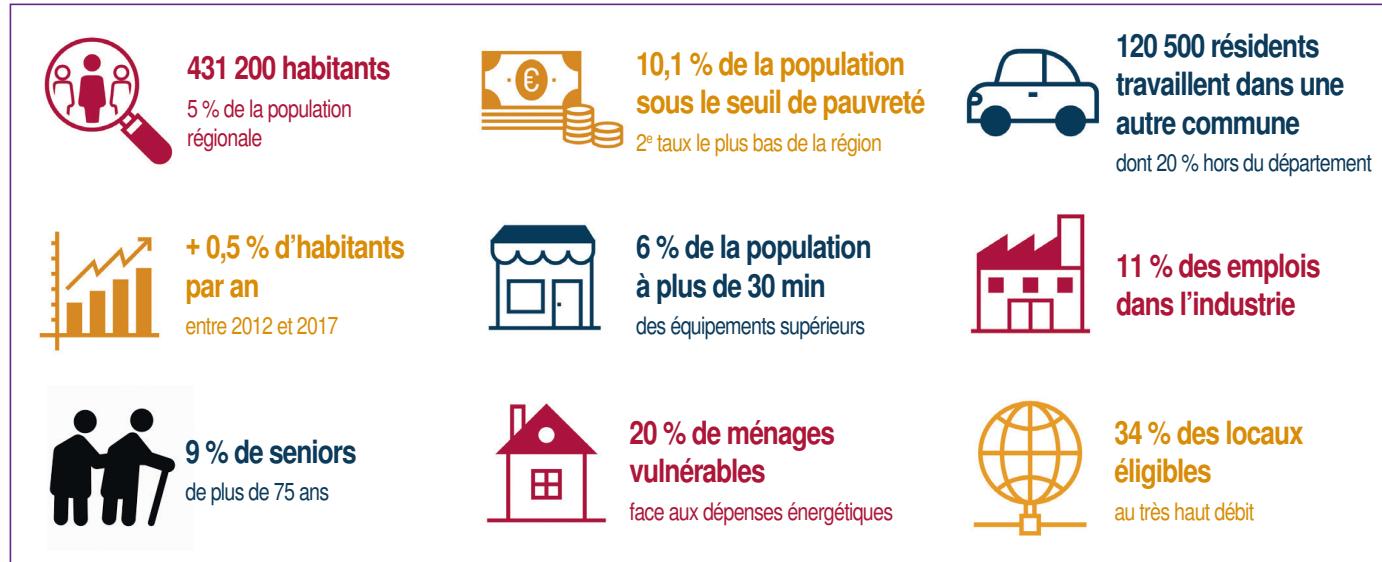
niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et celui plafond des 10 % les plus modestes atteint 3,7 dans le département, derrière la Haute-Savoie (4,3).

Les actions visant à soutenir les plus faibles revenus et favoriser une certaine mixité sociale au sein du territoire devraient donc être privilégiées. Dans cette optique, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), mis en place en 2014, nécessitent un suivi particulier. Avec 43 QPV, le Rhône rassemble 42 % de la population en QPV de la région. C'est ainsi près de 10 % de la population départementale qui habite dans un QPV, davantage qu'en moyenne régionale (5,3 %). ■

Département de la Savoie

Le tourisme de montagne, part essentielle de l'économie savoyarde

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Dualité entre l'ouest urbanisé et l'est montagneux, peu peuplé et en perte d'attractivité

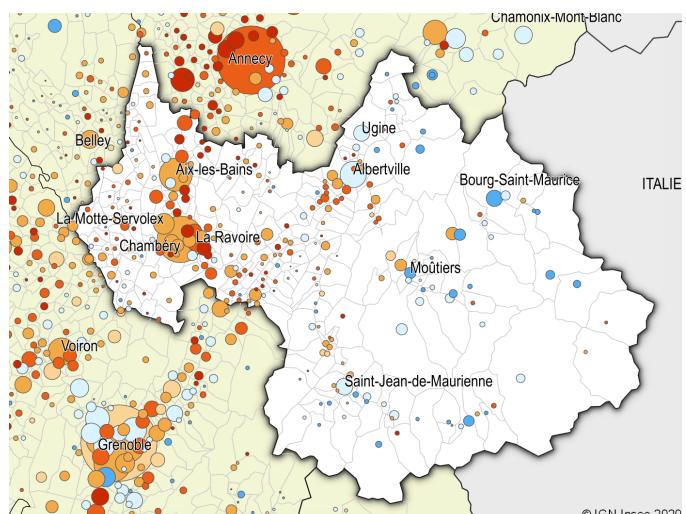
Les grandes aires urbaines savoyardes, situées à l'ouest et au nord du département (Chambéry, Aix-les-Bains...), concentrent la population et la croissance démographique départementale (figure 1). En revanche, le sud et l'est du département, notamment en montagne, restent à l'écart de l'essor démographique. La vallée de la Maurienne, et plus récemment, celle de la Tarentaise, perdent ainsi des habitants, en raison d'une attractivité en baisse. Les jeunes adultes quittent les zones de montagne pour leurs études supérieures. Les jeunes familles avec enfants partent également. La difficulté de trouver un emploi stable, en lien avec la désindustrialisation des vallées et le caractère saisonnier des emplois touristiques, ou un logement adapté, peuvent en partie expliquer ce phénomène.

Une population vieillissante

De nombreux jeunes quittent le département et la Savoie vieillit plus rapidement que la région. Le vieillissement de la population est plus prononcé dans les bassins de vie de l'est savoyard. En Savoie, 9 % des habitants ont 75 ans ou plus en 2015 (comme la moyenne régionale), soit 39 400 seniors dans le département. Leur nombre serait multiplié par 2,3 en 2050 contre 2,1 dans la région. C'est le troisième département de la région où l'augmentation du nombre de seniors serait la plus forte entre 2015 et 2050, après la Haute-Savoie et l'Ain. Le développement des services d'aide à domicile, ainsi que le recrutement et la formation de personnel, à domicile comme en institution, notamment dans les territoires ruraux, seront importants dans les années à venir.

1 L'ouest savoyard concentre population et croissance démographique

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

Accompagner les déplacements domicile-travail

Plus des trois quarts des actifs occupés résidant en Savoie (77 %) utilisent la voiture pour aller travailler, contre 74 % dans la région et 70 % en France métropolitaine. Les navettes quotidiennes avec les départements avoisinants sont soutenues (*figure 2*), notamment avec le sud de la Haute-Savoie. Les ménages savoyards sont plus souvent équipés de plusieurs véhicules qu'au niveau régional. Le développement des transports en commun, utilisés par 6 % des actifs occupés résidant en Savoie, est un enjeu pour donner une alternative à la voiture et limiter les émissions de CO₂ par habitant, plus élevées en Savoie qu'aux niveaux régional et national.

15 % de l'économie du département repose sur l'activité touristique

La Savoie est le département de France métropolitaine dont l'économie est la plus tournée vers le tourisme (15 % de sa richesse dégagée). Le tourisme de montagne représente même une part essentielle de l'activité économique dans certains territoires. Ainsi, grâce aux nombreuses stations de ski, le secteur touristique crée la moitié de la richesse dégagée dans la zone touristique de la Tarentaise (contre 3 % en moyenne régionale). En 2012, le département de la Savoie produit à lui seul un quart de la richesse dégagée touristique de la région (premier département devant la Haute-Savoie). Logiquement, le département compte une proportion élevée d'emplois touristiques : 15 % des emplois comptabilisés en ETP sont liés au tourisme en 2015 contre 4 % dans la région.

L'activité saisonnière des espaces de montagne savoyards et les échanges avec les pôles d'emploi des départements limitrophes contribuent à limiter le nombre de demandeurs d'emploi. Depuis 35 ans, le taux de chômage est inférieur à celui de la région (6,2 % contre 7,0 % dans la région au quatrième trimestre 2019). Toutefois, le caractère touristique de la Savoie génère une certaine précarité des emplois et des conditions de travail. Certains territoires affichent des parts d'emplois saisonniers importantes, comme les zones d'emploi de la Tarentaise (16 % de l'emploi salarié en 2014-2015) et de la Maurienne (10 %), contre 1 % à l'échelle régionale. La Tarentaise capte d'ailleurs à elle seule plus d'un tiers des saisonniers régionaux, en lien avec sa forte capacité hôtelière et la présence des plus grands domaines skiables. Ces emplois saisonniers sont souvent associés à des contrats peu qualifiés et faiblement rémunérés. Ainsi, en 2016, 15 % des salariés résidant dans le département sont en CDD contre 10 % au niveau régional. La question du logement, en particulier pour les travailleurs saisonniers, est également importante dans ces territoires.

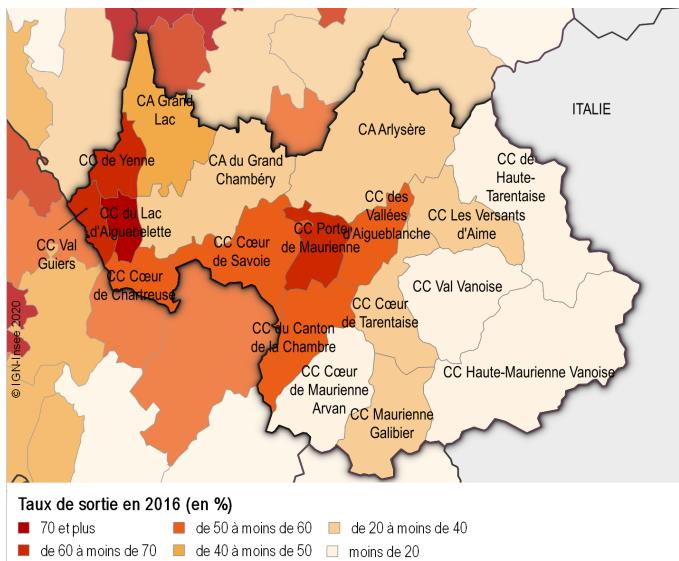
L'offre touristique en montagne s'est déjà diversifiée et permet d'attirer des touristes également l'été. Le réchauffement climatique peut faire peser un risque sur la durée de la période d'enneigement et modifier aussi l'équilibre du patrimoine naturel, qui contribue à l'attractivité de la montagne.

Renforcer la couverture numérique fixe en très haut débit

Améliorer l'accessibilité numérique pourrait représenter un enjeu important dans les années à venir. Seul un tiers des logements et locaux à usage professionnel étaient éligibles au très haut débit (supérieur à 30 Mb/s) en juin 2017, contre 53 % en moyennes régionale et nationale. La Savoie se situe ainsi à l'avant-dernière place des départements de la région, à égalité avec la Haute-Savoie, devant l'Ardèche. ■

2 Des navetteurs concentrés à l'ouest du département

Taux de sortie par EPCI (en %)



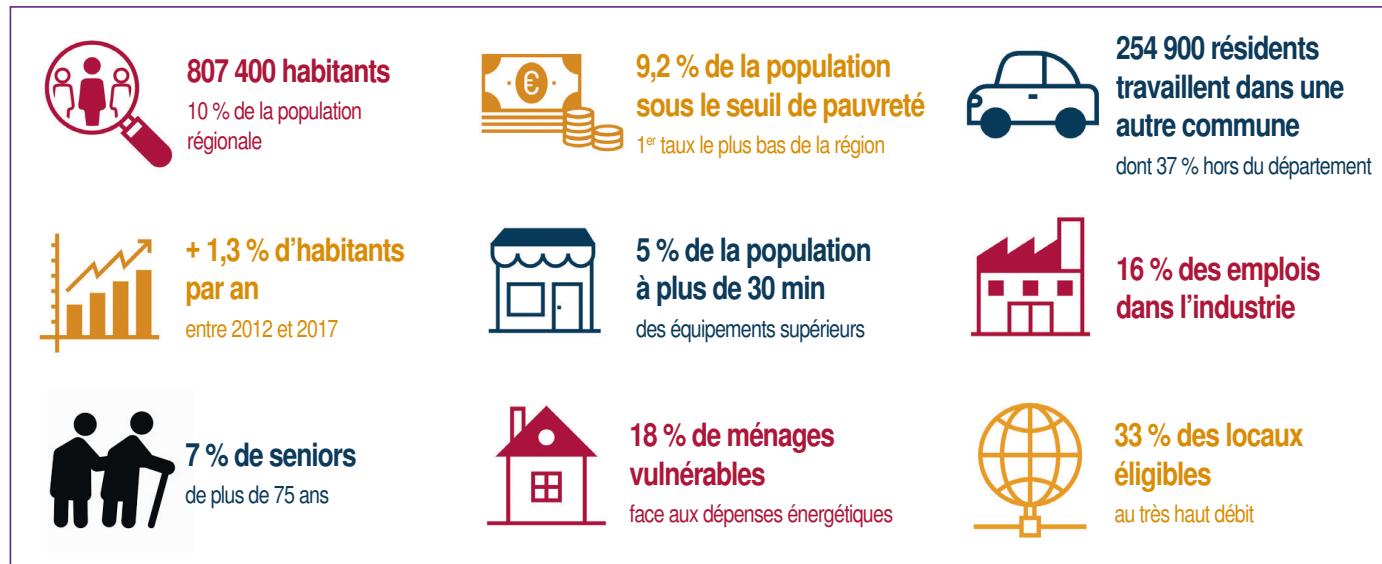
Note de lecture : dans la CC Porte de Maurienne, le taux de sortie est de 65 %, c'est-à-dire que 65 % des habitants de la CC ayant un emploi travaillent en dehors de la CC.

Source : Insee, Recensement de la population 2016

Département de la Haute-Savoie

Un territoire marqué par le rayonnement de Genève

Chiffres-clés



Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Un dynamisme démographique record

La Haute-Savoie présente la deuxième plus forte croissance démographique de France métropolitaine derrière la Corse du Sud, avec + 1,3 % par an en moyenne entre 2012 et 2017, contre + 0,6 % au niveau régional et + 0,4 % au niveau national. Cet essor démographique est porté à la fois par des naissances plus nombreuses que les décès et par les migrations.

L'attractivité du département, notamment pour les jeunes actifs, est liée à celle de la métropole de Genève, mais pas seulement. La plupart de ses grandes aires urbaines sont très dynamiques (figure 1). Cependant, certaines communes du massif du Mont-Blanc, plus à l'écart des influences de Genève ou d'Annecy, ne profitent pas de cette croissance et commencent à perdre des habitants. Le dynamisme démographique du département, en particulier dans le bassin genevois, nécessite une adaptation en termes d'équipements, de logements, de praticiens médicaux, etc.

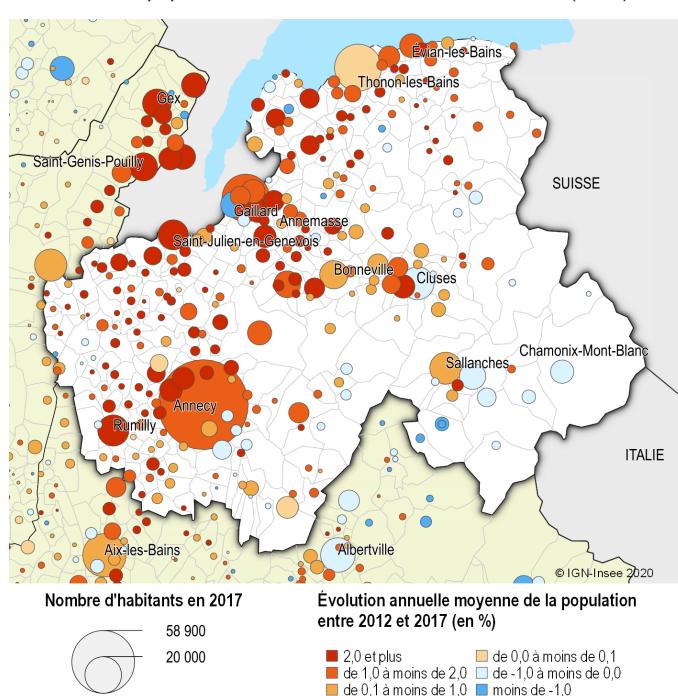
Des déplacements domicile-travail importants, stimulés par l'espace transfrontalier

En lien avec l'accroissement de la population, les déplacements progressent significativement. Plus des trois quarts des actifs occupés résidant en Haute-Savoie (78 %) utilisent la voiture pour aller travailler, contre 74 % dans la région et 70 % en France métropolitaine. La distance moyenne parcourue entre le domicile et le travail est également légèrement plus élevée en Haute-Savoie. 36 % des ménages sont équipés de plusieurs véhicules, contre 32 % au niveau régional.

Le développement des transports en commun, utilisés par 7 % des actifs occupés résidents, est un enjeu pour donner une alternative à la voiture, et

1 Une croissance démographique très vive, portée par le rayonnement genevois

Évolution de la population des communes entre 2012 et 2017 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

désengorger certains axes routiers, notamment transfrontaliers ou dans la Vallée de l'Arve. Cela permettrait également de limiter les émissions de CO₂, particulièrement élevées en Haute-Savoie.

Moins de pauvreté mais des inégalités sociales

9,2 % des ménages de Haute-Savoie vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui est bien en deçà du niveau régional (12,7 %). C'est d'ailleurs le taux de pauvreté le plus faible de France métropolitaine. Parallèlement, le niveau de vie médian des ménages haut-savoyards est le plus élevé d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec 25 400 euros par an, contre 21 500 euros en moyenne dans la région. La proximité de la métropole de Genève, qui génère d'importants flux de travailleurs transfrontaliers (*figure 2*), explique en partie ces conditions de revenus favorables.

La Haute-Savoie présente cependant des inégalités sociales importantes : le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et celui plafond des 10 % les plus modestes atteint 4,3 dans le département, loin devant le Rhône (3,7) et l'Ain (3,5). C'est la répartition la plus inégalitaire de la région (où ce rapport atteint 3,4) et le troisième département le plus inégalitaire au niveau national après Paris et les Hauts-de-Seine. Le niveau de vie médian des personnes pauvres est d'ailleurs plus faible en Haute-Savoie qu'aux niveaux régional et national. Avec un prix du foncier élevé et des tensions sur le marché de l'immobilier, la demande de logements sociaux est importante.

Une activité à la fois touristique et industrielle

L'économie de la Haute-Savoie est globalement tournée vers les activités de services aux résidents, et notamment vers le tourisme. En 2012, le département de la Haute-Savoie produit à lui seul 21 % de la richesse dégagée touristique de la région (deuxième département derrière la Savoie). Le tourisme de montagne représente une part essentielle de l'activité économique dans certains territoires. Ainsi, grâce aux nombreuses stations de ski, le secteur touristique crée la moitié de la richesse dégagée dans la zone touristique du Haut-Chablais, Giffre, et Grand Massif et près d'un quart dans le Massif du Mont-Blanc en 2012 (contre 3 % en moyenne régionale). Logiquement, le département compte une proportion élevée d'emplois touristiques : 10 % des emplois comptabilisés en ETP sont liés au tourisme en 2015.

Si le département affiche un chômage faible (6,1 % contre 7,0 % dans la région), le caractère touristique de la Haute-Savoie génère une certaine précarité des emplois. Certains territoires affichent des parts d'emplois saisonniers importantes, en particulier dans les zones d'emploi du Mont Blanc (9 % de l'emploi salarié en 2014/2015) et du Chablais (6 %) qui figurent parmi les zones les plus concernées de la région. Ces emplois sont souvent associés à des contrats peu qualifiés et faiblement rémunérés. La question du logement des travailleurs saisonniers est également importante.

Outre l'activité touristique dans les zones de montagne, la Haute-Savoie présente aussi une spécificité industrielle, localisée dans la Vallée de l'Arve. Elle doit sa réputation à son savoir-faire dans le décolletage et la fabrication de pièces pour l'industrie automobile.

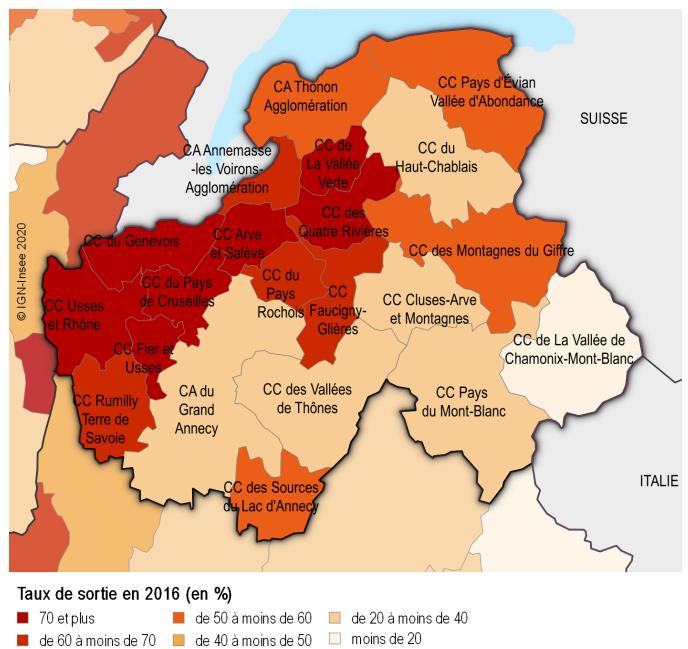
Préserver les réserves naturelles

L'offre touristique en montagne s'est déjà diversifiée et permet d'attirer des touristes également l'été. Le réchauffement climatique peut faire peser un risque sur la durée de la période d'enneigement et modifier aussi l'équilibre du patrimoine naturel, qui contribue à l'attractivité de la montagne.

Du côté des zones urbaines, l'urbanisation intense peut fragiliser les terres agricoles et les milieux naturels. La couronne de l'aire urbaine d'Annemasse est celle qui présente la plus large part de territoires artificialisés devant les périphéries des métropoles de la région.

2 De très nombreux « navetteurs » autour de Genève

Taux de sortie par EPCI (en %)



Note de lecture : dans la CC du Pays du Mont-Blanc, le taux de sortie est de 23 %, c'est-à-dire que 23 % des habitants de la CC ayant un emploi travaillent en dehors de la CC.

Source : Insee, Recensement de la population 2016

Une faible couverture numérique fixe en très haut débit

Améliorer l'accessibilité numérique pourrait représenter un enjeu important dans les années à venir. Seul un tiers des logements et locaux à usage professionnel étaient éligibles au très haut débit (supérieur à 30 Mb/s) en juin 2017, contre 53 % en moyenne nationale et régionale (même si la couverture régionale est très inégale et atteint 89 % dans le Rhône). La Haute-Savoie se situe ainsi à l'avant-dernière place au sein de la région, à égalité avec la Savoie et devant l'Ardèche. ■



Auvergne-Rhône-Alpes

Des enjeux pour demain

Insee Dossier n° 6
Février 2021

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2556-4897 (en ligne)
© Insee 2021

